

LA CAUSE DU REV. PERE FREDERIC



Son Excellence Mgr Cloutier, président
du tribunal diocésain dans la
cause du R.P. Frédéric

Le Tribunal diocésain vient de terminer la dernière partie de son travail.

Son Excellence Mgr Comtois portera à Rome les précieux documents.

Les trois procès diocésains, au sujet de la Cause de Béatification et de la Canonisation du Bon Père Frédéric de Ghyvelde sont finis. Bien des dévouements ont concouru à ce succès. Jamais on ne saura, sans y avoir participé soi-même, la somme de travail, qu'exigeait la préparation, l'institution, l'exécution, enfin la clôture d'un procès de Canonisation. On ne peut donc remercier assez leurs Excellences Nos seigneurs Cloutier et Comtois ainsi que les autres membres du tribunal, pour les sacrifices qu'il se sont imposés, afin de mener à bonne fin cette Cause si chère au peuple Canadien. Bien d'autres personnes charitables ont prêté main forte à cette cause. Tels sont les témoins, les copistes des manuscrits et des procès, les artistes et les bienfaiteurs. Du haut du ciel, le Bon Père Frédéric ne manquera pas de les bénir.

Son Excellence Monseigneur Alfred-Odilon Comtois, délégué par Son Excellence Monseigneur Cloutier, Evêque des Trois-Rivières, s'en va à Rome présenter au Très Saint Père les Lettres Postulatoires. Il est accompagné de Monsieur l'abbé Donat Baril, Curé de la paroisse du Très-Saint Sacrement. Les deux voyageurs quitteront les Trois-Rivières le 9 avril et s'embarqueront le 10 à Saint Jean, N.B. sur le bateau Duchers et Bedford. Nous leur souhaitons bon voyage et joyeux retour.



Son Excellence Mgr Comtois, délégué
par S.E. Mgr Cloutier pour l'audition
de la cause du R.P. Frédéric

HISTORIQUE DE LA CAUSE

Notions préliminaires

Les procédures pour la Béatification et la Canonisation d'un Serviteur de Dieu sont lentes et très minutieuses. L'Eglise se méfie de

morts qu'en bien dit un vieil adage. Généralement le temps ne tarde pas à faire disparaître les réputations surfaîtes. Mais si la renommée des vertus et des miracles se maintient, il y a de justes raisons de croire que Dieu veut glorifier un de ses serviteurs.

Le Premier acte de la Cause est de constituer un Postulateur: car toute cause doit avoir un Postulateur. C'est le Père Marie-Antoine Santerelli, qui a été chargé par le Révérendissime Père Bernardin Klumper de la Cause du Bon Père Frédéric. Comme le Père Postulateur réside à Rome, il a délégué le 8 mars 1926 le Père Mathieu Marie pour s'occuper de la Cause au Canada. Ce mandat consiste à recueillir tous les documents sur la vie et les vertus de ce religieux ainsi que les miracles et faveurs extraordinaires attribués à son inter-



M. l'abbé Georges Caron
Notaire

enthousiasme du moment. Dans le monde, on décerne quelquefois les honneurs du triomphe, d'une statue même à des individus dont l'héroïsme est plus que douteux. Est-il rare d'entendre tout un concert de louanges autour d'une tombe fraîchement fermée. Les parents, les amis, les intéressés ne tarissent pas d'éloges. De mortuis nil nisi bene. On ne doit parler des



M. l'abbé Donat Grimard
Notaire-adjoint

cession. Un procès de béatification et de canonisation comporte tant de travail et de voyages et occasionne tant de dépenses, qu'on ne doit pas l'entreprendre sans avoir des espérances bien fondées de le mener à bonne fin. Le Vice-Postulateur fait donc une enquête privée pour savoir si la cause a des chances d'aboutir. Dans un travail préliminaire, il reconstitue la vie du serviteur de Dieu, et en cherche les faits, qui prouvent l'héroïcité de ses vertus. Ce n'est que quand il en a les preuves suffisantes que le Vice-Postulateur se présente à l'évêque.

Il appartient à l'évêque de prendre les premières procédures dans



une cause de béatification et de canonisation. Ces procès sont appelés Ordinaires, parce qu'ils relèvent de l'évêque du diocèse. Ils comprennent trois instances bien distinctes: la première est la constatation de la réputation de sainteté et des miracles; la deuxième est

jamais les honneurs d'un culte public. Il faut des vertus héroïques démontrées par des actes remarquables, surtout persévérants jusqu'à la mort. Il faut prouver la sublimité des vertus. Sanctum facit eminentia virtutum. De plus les miracles sont aussi nécessaires. L'Eglise ne se contente pas du témoignage humain le plus précis. Elle veut que Dieu intervienne et approuve la sainteté de ses serviteurs par des faits éclatants.



M. l'abbé Philippe Normand
Chancelier du diocèse

Procès de Vertus.

L'enquête de l'évêque diocésain sur la renommée publique des vertus et des miracles est la première étape qu'une cause de canonisation doit franchir. Une vertu médiocre n'aura

moins de la cause du Père Frédéric. Voici les noms des membres qui le composent: Son Excellence Monseigneur est Juge délégué, Monsieur l'abbé Hervé Trudel, Promoteur de la Foi, Monsieur l'abbé Georges Caron, Notaire, Monsieur Donat Grimard, Notaire-Adjoint et messieurs les abbés Léon Désilets et Antonio Milot, Curseurs. Monseigneur Cloutier Juge ordinaire et Monseigneur Comtois Juge délégué ainsi que les autres officiers ont dû prêter serment avant d'exercer leurs fonctions.

La tâche de ce tribunal ainsi constitué par l'autorité diocésaine consiste à recevoir dans la forme prescrite par le droit canonique les dépositions des témoins désignés par le Postulateur ainsi que celles de quelques témoins cités ex-officio, c'est-à-dire par le Tribunal lui-même. Parmi les témoignages les plus importants, il faut compter ceux de Son Excellence Mgr F.X. Cloutier, Mgr Louis-Eugène Duguay,

Le Procès des Ecrits

Pendant que se déroule le procès des vertus l'Ordinaire fait la recherche des écrits, pour obtenir du Saint Siège, l'indroduction de la Cause d'un Serviteur de Dieu, on doit se rendre compte de la pureté de sa doctrine. Voilà pourquoi Son Ex-



M. l'abbé Hervé Trudel
Promoteur de la Foi

cellence Monseigneur François-Xavier Cloutier a ordonné de recueillir les écrits du Père Frédéric Janssoone, Commissaire de Terre-Sainte, au Canada, pendant plus d'un quart de siècle. Cette prescription apostolique a été remplie en vertu d'une ordonnance parue le 18 novembre 1927, et lue dans

(suite à la page 5)



Le Rév. Père Mathieu o.f.m.
Vice-Postulateur

P.D. Mgr Napoléon Caron, P.A., Messieurs les Chanoines A.A. Bellemare, P. Cloutier, Ed. Lafleche, et Téléphore Lafleche, Monsieur Euchariste Héroux, les RR.PP. Ambroise, Jean-Joseph, Théodoric, et Marie-Albert.

Mais le Père Frédéric ayant vécu longtemps en France et en Palestine, le Tribunal a été obligé de demander dans ces pays des Procès Rogatoires, qui se font d'après les mêmes procédures que celui des Trois-Rivières. Son Eminence le Cardinal Lienart, évêque de Lille et Son Excellence Monseigneur Nuti, évêque d'Alexandrie (Egypte) les ont constitués dans leurs diocèses respectifs.



M. l'abbé Léon Désilets
Curseur



M. l'abbé Antonio Milot
Curseur

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

STE-FLORE

(De notre Correspondant)

Imposantes funérailles de Mlle Marie Lafrenière à Ste-Flore

Récemment s'éteignait dans le Seigneur après plusieurs mois de maladie soufferte avec toute la résignation d'une âme chrétienne Mlle Marie Lafrenière, âgée de 23 ans, 8 mois.

Le convoi funèbre se mit en marche à 8 h. 30 pour se rendre à l'église de Ste-Flore où le service fut chanté par M. l'abbé E. Brunelle, curé de la paroisse. Les porteurs étaient quatre cousins de la défunte: MM. Fidèle, Antonio et Eugène Lafrenière, Albany Lavergne, La quête fut faite par MM. Fidèle et Albany Lavergne et Mlle Germaine Lefebvre et Rosa Lafrenière.

Suivaient la dévouée mortelle, sa mère Mme Vve Denis Lafrenière, ses sœurs et ses beaux-frères, M. et Mme Jacques Aubry et leur fils Jacques, de Montréal, M. et Mme Wilfrid Drolet, de La Baie Shawinigan, M. et Mme Félix Marcotte et leur fille Germaine, de Ste-Flore. Ses oncles et tantes, M. et Mme Benjamin Lafrenière, de Ste-Flore, M. et Mme Majorie Flageole, de St-Boniface, Mme Arthur Lavergne, de Grand-Mère, M. et Mme Hélène Lavergne de La Baie Shawinigan, M. Joseph Lafrenière de St-Boniface; ses cousins et cousines, M. et Mme Joseph Lafrenière et leur fils Gérard, Mme Théodore Vincent, MM. Aréles et Donat Lafrenière, Mmes Ludger Lavergne et Alfred Sévigny, de Ste-Flore; M. et Mme Louis Flageole, MM. Georges Lavergne et Ephrem Flageole, Mlle Rosa Lafrenière, de St-Boniface; de Shawinigan, Mmes Germaine et Gracia Lefebvre, de Grand-Mère, Mlle Maria Gélina, de Glenade. Remarqués dans l'assistance: Mlle Alma, Malvina et Angéline Grenier, Cécile, Yvonne et Juliette Gélina, Florence et Claire Chénier, Blanche Robitaille, MM. Lucien et Omer Grenier, Henri Robitaille, Albert Paquin, Maurice Langlois, Alfred Gélina, Thomas Perron, Henri Rondeau, Adolphe Lafrenière et un grand nombre de paroissiens.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre sa mère Mme Vve Denis Lafrenière, cinq sœurs, Sr Bernadette au Monastère des SS. du Bon-Pasteur, à Montréal; Mme Jacques Aubry, de Montréal (Rose Anna) Mme Wilfrid Drolet, de La Baie Shawinigan (Florence); Mme Félix Marcotte, de Ste-Flore, (Yvonne) et Mlle Germaine, de Ste-Flore à qui nous offrons nos bien sincères condoléances.

CHAMPLAIN

(De notre Correspondant)

Séance du Bon Vieux Temps donnée par l'Union Catholique des Cultivateurs de Champlain.

Une amusante soirée de famille donnant l'illusion de celles qui se passent "chez nous" au bon vieux temps a eu lieu dernièrement et a comblé durant deux soirs suivis notre salle paroissiale jusqu'à sa dernière limite.

Cette séance était organisée par les membres de l'Union des Cultivateurs de Champlain.

On représentait des notes d'or d'autrefois. Deux bons "vieux" personnifiés par M. Donatien Grandmont et Mme Art. LaBissonnière (Batiscan) causent bien paisiblement dans leur foyer avec leur dernier fils (M. Auguste Bourbeau) dit Guston, détenteur de la "terre paternelle" et Maria (Mme Donatien Grandmont) leur bru. Guston veut atteler la "grise" pour aller veiller au village, il a mis sa cravate neuve et son habit du dimanche, mais le mot est donné, c'est pour recevoir "de la visite", les grelots sonnent au dehors, plusieurs voitures arrivent, ce sont tous les enfants des "deux vieux" qui viennent les surprendre pour fêter leur noces d'or.

On se serre la main avec chaleur, on s'embrasse fort, les femmes vont se dévêtir dans la "grand chambre" et les hommes vont en arrière. On rentre dans la cuisine, où l'on se range tout autour. Marie-Jeanne (Mlle Marie-Jeanne Marchand) lit une adresse à ses grands-parents, au nom de tous et les jubilaires un peu émus adressent successivement la parole à toute leur famille réunie, se disant très heureux de se trouver réunis par tous leurs enfants, Maurice (M. Maurice Rheault, St-Luc), le plus vieux des vingt-six leur fait bien honneur, c'est un

vrai type de canadien, un gros homme de sept pieds, qui doit sa santé si florissante à la soupe aux pois et au lard salé.

Enfin, la veillée et le plaisir commencent, on attise de nouveau le poêle à deux poils, "on goûte", au bon tabac canadien, les pipes s'allument avec des pincettes, et les violons se mettent d'accord. On rappelle tout du passé, les danses anciennes, les quadrilles, les "reel", à deux et à quatre, on chante des chansons à répondre, on revivait le temps où les "gigues" simples étaient très appréciées et où les rigodons de violonneux étaient la musique entraînante de cette époque disparue, on rappelle aussi les vieilles ritournelles de nos pères de violon, d'accordéon et même de musique à bouche qui rendaient les heures si agréables, on raconte encore des histoires drôles et naïves. C'est sans doute ainsi que l'on s'amuse dans ce temps-là, sans qu'il en coûte beaucoup de toilettes et de préparatifs. Tout était simple et dans cette simplicité, courait une gaieté, une camaraderie, un entrain qui n'est pas aussi franc dans les soirées modernes.

La scène pour la circonstance représentait une vaste cuisine du temps de jadis, on n'avait rien oublié. Le poêle à deux poils, la croix de tempérance, le cadre de la Sainte Famille, une branche de "pauv' bina", les chaises empilées, le vieux rouet, un rameau bûni, un cadre de portraits d'ancêtres, un lavabo de bois, une crédence surmontée de quelques bibelots, etc. Les "actrices" avaient aussi des costumes du temps, collet très haut, corsage serré, jupes longues et amples, fichu de dentelles, coiffure relevée, avec ornements, etc. Enfin, tout était bien, tout était beau. Les assistants n'ont pas ménagé leurs applaudissements, plusieurs semblaient se rappeler quelques souvenirs de leur tendre jeunesse: les organisateurs de cette bonne veillée d'autrefois ont bien réussi à mettre devant nos yeux ce qui fait la vie simple de nos ancêtres. Tous les acteurs se sont acquis de leur rôle à merveille: nous les en félicitons ainsi que tous ceux qui ont pris part au succès de ces deux belles soirées, succès qui a été des meilleurs, au point de vue financier aussi. Voici les numéros du programme:

— Entrée, trio de piano, joué par les demoiselles Simonne, Monique et Imelda Marchand; "Si j'étais roi".

— Tableau de la famille réunie. Chanson comique par M. Auguste Bourbeau.

— "Marions-nous" chanson par M. Chs-Ed Marchand.

— Duo de violonneux par M. Joseph Godin (85 ans) et son fils, M. Adélar Godin.

— Chanson, "Na, na, p'tit bonnet", par M. Art. LaBissonnière, (Batiscan).

— Gigue par M. Joseph Félix Godin, au violon, M. A. Félix Godin, au piano, Mlle Marie-Rose de Lottinville, (St-Malo).

— Morceau d'accordéon par M. Agapit Trottiert.

— Duo de chant, par MM. Aug. et Ernest Bourbeau.

— Duo de violonneux, M. Nérée Toutant et son fils, M. Léo Toutant.

— Gigue par MM. Joseph Godin et Georges Hamelin.

— Deux chansons par M. Georges Brunelle (Batiscan).

— "Le petit Mathurin" et "Le pauvre ouvrier".

— Danse et quadrille par MM. Agapit Trottiert, Antonio Chord, Georges Brunelle, Charles-Ed Marchand, Mmes Donatien, Grandmont, Philippe Marchand, Art. Chartier et Charles-Ed Marchand, M. Eusèbe Marchand au violon, (violonneux).

— Gigue par MM. Donat Brunelle, (Batiscan) et M. Patrice Toutant, au violon, M. Adélar Godin, Mlle Marie-Rose Lottinville (St-Malo) au piano.

— Autre gigue par MM. Rosaire Tessier et Eugène de Lottinville, M. Eusèbe Marchand au violon.

— Musique à bouche, Mme Philippe Marchand, au piano, Mlle Imelda Marchand.

— Duo de chant, par MM. Aug. et Ernest Bourbeau.

— Danse "Votre p'tit chien, madame" Mme A. Rocheleau, (Cap-de-la-Madeleine) et M. H. Chartier, M. Née Chartier à l'accordéon.

— Duo de chant, "Deux fois trente hivers" par M. et Mme Art. LaBissonnière.

— "Reel" à deux, par Mlles Marie-Jeanne et Christine Marchand.

— "Reel" à quatre: MM. Née Chartier, Georges Hamelin, H. Chartier et Georges Brunelle.

— Histoires comiques: M. Art. Labissonnière, Patrice Toutant et P. Henri Matte.

— "Reel" à deux, MM. Georges Brunelle et Mme Philippe Marchand.

— Gigue, M. Rosaire Tessier, M. Eusèbe Marchand, au violon.

— Chanson à répondre "En revenant de veiller" solo par M. Chs-Ed Marchand, au piano Mme Donatien Grandmont.

— Danse en "p'tit bonhomme" MM. Rosaire Tessier et Eusèbe Marchand, M. Nérée Toutant au violon.

— Violon, M. Maurice Rheault, au piano, Mlle Rheault.

— Violon et bombarde, M. Léo Toutant et Rosaire Tessier. Au piano, Mme Donatien Grandmont.

— Morceau d'accordéon, M. Rosaire Tessier, au piano, Mlle Imelda Marchand.

— Concours de violonneux: MM. Maurice Rheault, Joseph et Adélar Godin, Nérée et Léo Toutant, Eusèbe Marchand.

— Concours de gagues: MM. Rosaire Tessier, Patrice Toutant, Eugène de Lottinville, (Cap-de-la-Madeleine, St-Malo) Donat Brunelle (Batiscan).

— Concours de joueurs d'accordéon: MM. Née Chartier, Rosaire Tessier et Agapit Trottiert.

— Pour tous ces concurrents, il est impossible de les nommer par ordre de supériorité, ils jouaient tous et dansaient tous "très bien" et comme disait un bon citoyen présent à cette soirée, je leur donne tous la note grande distinction.

M. Augustin Bourbeau, secrétaire-trésorier de l'U.C.C. remercia brièvement toute l'assistance d'être venue en si grand nombre assister à cette séance.

M. Lalonde, de Montréal, président-général de toutes les sociétés de l'Union des Cultivateurs, qui voulut bien relever "la veillée" de l'état de sa présence, fit un cloquent discours et insista surtout sur les avantages que donne le cercle agricole à tous ses membres et à tout point de vue.

M. Tancrède Goyette fit aussi une intéressante causerie, et parla de la prévoyance que doit avoir chaque cultivateur sur sa ferme pour mener à bien une vie large sans prodigalité et sans exagération.

M. le Curé Emile Brunelle, sur l'invitation de M. le notaire Ludger Bergeron prit aussi la parole. M. Brunelle félicita d'abord tous les acteurs d'avoir si généreusement prêté leur concours à cette soirée, dont le brillant résultat a dépassé toute espérance, et s'étendit d'une manière générale sur l'économie domestique et l'épargne financière.

M. le Curé profita de la circonstance pour nous dire qu'il se sentait heureux d'être l'aumônier d'une association si enthousiaste que l'Union Catholique des Cultivateurs de Champlain.

Tous les paroissiens de Batiscan et de St-Luc connaissent bien notre bon curé, si dévoué.

S'agit-il d'une soirée ou réunion quelconque, ils sont heureux, ainsi que les citoyens de Saint-Malo et du Cap de la Madeleine de prendre part à des succès qui les mettent à même d'apprécier son grand zèle pour les intérêts de la paroisse.

Ils nous tendent une main amicale, c'est avec chaleur que nous leur tendons bien, aussi nous les remercions bien sincèrement de leur bon encouragement.

Nos sincères félicitations à tous ceux qui ont pris part à l'organisation de ce joli programme, à M. Brunelle et à M. et Mme Donatien Grandmont qui ont pris l'initiative si louable en ce sens.

Secondons, nos braves cultivateurs, nos bons "habitants", ne seules en les écoutant chanter ou faire de la musique et même le voir danser, mais, comme disait l'honorable Stevens, ministre du commerce: "faisons d'eux, nos propres producteurs" c'est le meilleur moyen d'encourager leur énergie et leurs efforts.

Ne dédaignons pas la soupe aux pois des canadiens, elle est de mise sur toutes les tables, et ceux qui n'en mangent pas, sont ceux qui ne la digèrent pas... c'est bien dommage.

Pour clore la séance, tout le monde chanta "O Canada": Mme Donatien Grandmont était accompagnatrice. Il y eut aussi un duo de sortie de Ganne, joué par Mlles Gabrielle et Eliane Trottiert.

Le service eut lieu en notre église paroissiale au milieu d'un grand

concours de parents et d'amis.

L'église était revêtue de ses plus riches tentures de deuil et la chorale sous l'habile direction du notaire Rheault rendit la messe des morts harmonisée. Le service fut chanté par M. le curé Letendre assisté de MM. les abbés Lemire et Lallier comme diacre et sous-diacre. Pendant le service il y eut des messes basses aux autels latéraux par MM. les abbés Baril et Bonin.

La défunte laisse pour la pleurer, outre son mari, M. Borromée Brunelle, quatre filles dont trois religieuses, ce sont les Soeurs Ste Emma, Charles-Edouard et Brunelle, Mme Donat Champoux née Clara, de Ste Gertrude, et cinq petits enfants, Suzanne, Solange, Alice, Charles Edouard et Bertrand Champoux, plusieurs beaux-frères et belles-sœurs.

A la famille cruellement éprouvée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Fête de St. Joseph

La fête de saint Joseph a été célébrée d'une manière grandiose. A sept heures, messe solennelle à laquelle tous les paroissiens se firent un devoir d'assister; il y eut communion générale et petite communion des jeunes enfants.

YAMACHICHE

(De notre Correspondant)

Funérailles de M. Louis DuSault

Le service funèbre de M. Louis DuSault a été célébré à Yamachiche au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis de la famille.

Dans la personne du regretté défunt, Yamachiche perd un de ses meilleurs citoyens. Sa belle carrière eut l'honneur d'être citée du haut de la chaire, comme exemple et pour l'édification de la paroisse.

M. DuSault était non seulement le cultivateur modèle qui par le travail et les nouvelles méthodes sut faire rendre à sa terre toutes les richesses qu'elle pouvait produire, mais il fut, avant tout, le vrai croyant, le chrétien pratiquant, qui n'a jamais voulu perdre une chance d'acquiescer les trésors spirituels des grâces attachées aux bonnes œuvres dont il était l'un des plus fervents zélateurs.

Il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse et onze enfants, M. Avila et Thomas DuSault, de la Maison Dufresne de Montréal, Georges, instructeur de l'école technique de Montréal, Philémon, Gustave et Rémi, cultivateurs de Yamachiche, ses filles Mme J.-A. Boucher, des Trois-Rivières, Mlles Laurette, Yvonne, Lucille et Blandine, de Yamachiche, son gendre M. J.-A. Boucher, E.B.P., Trois-Rivières; deux frères, M. Jos DuSault, de Maisonneuve, Montréal, M. Thomas DuSault, de Outremont; deux sœurs Mme Joseph Lesage, de St-Léon, et Mme Thomas Fréchette, de Montréal.

La levée du corps fut faite par Mgr Caron, de Yamachiche. Le service fut chanté par M. l'abbé Elzéar S. de Carufel, curé de la paroisse, assisté de diacre et sous-diacre.

L'église avait revêtu pour la circonstance ses plus riches tentures de deuil. La chorale d'Yamachiche sous l'habile direction, de M. Nap Bellemare chanta la messe des morts harmonisée de Yon M. Antonio Carbonneau chanta le Pie Jesu de Lachapelle. M. Nérée Ricard touchait l'orgue.

Les porteurs étaient ses beaux-frères MM. Joseph-B. Lesage, St-Léon, Ubald Côté, Daveluyville; Arthur Daveluy, Montréal, Josephat Bellemare, St-Barnabé, Thomas Trahan et Nérée Bellemare, d'Yamachiche. La collecte fut faite par M. Candide Dufresne, manufacturier, de Montréal, et M. C.-B. Lord, C. M. de Montréal.

Dans l'assistance l'on remarquait MM. et Mmes Avila DuSault, Thomas DuSault, M. Georges DuSault, Montréal, Jos. Thomas et Jacques DuSault, Montréal; M. et Mmes Philémon DuSault, Gustave DuSault, M. Henri DuSault, Yamachiche; M. et Mme J.-A. Boucher, 3-Rivières, Mlles Laurette, Yvonne, Lucille et Blandine DuSault, Yamachiche, M. Henri DuSault, Montréal; Mlle Lorraine DuSault, Montréal; M. et Mme J.-B. Lesage, St-Léon, Mme Thomas Fréchette, Montréal, Dr Nérée Bellemare, Trois-Rivières, M. Arthur Bellemare, Mme Armand DuSault, Montréal, M. Ubald Côté, Daveluyville, M. Arthur Daveluy, Montréal, M. et Mme Zoé Bourassa, Trois-Rivières, M. Candide Dufresne, Montréal, M. Josephat Bellemare, St-Barnabé, M. et Mme Victor Lacerte, St-Séver, M. Louis Bélar, Mme Dr J.-A. Boucher, Maskinongé, M. Philippe Desaulniers et Honoré Lemay, Montréal, B. Lord, Daveluyville, Mlle Fernande Reeves, Montréal,



Voici l'équipe de voyage du Rév. Père Léo Robillard, de Montréal, Aujourd'hui missionnaire à Wei-Hai-Wei, Shantung, en Chine

MM. Arthur et Arsène Bellemare, Trois-Rivières, Mlle Léonie Bourassa, Trois-Rivières, M. et Mme Joseph Bergeron, St-Léon, M. le Notaire et Mme Victor Abram, Trois-Rivières, M. et Mme Honorat Bourassa, Yamachiche, Mme Sévère Lacerte, Mme T. Verrette, Trois-Rivières, M. Roland Lesage, Mlles Laura et Annette Lesage, St-Léon, M. et Mme Alphonse Lesage, Louiseville, M. Sévère Lamy, M. Origène et M. Edmond Bourassa, St-Barnabé, MM. Alide Bellemare, M. Roland Verrette, Trois-Rivières, M. Charles-E. Deschênes, St-Léon, M. et Mme Eugène Deschênes, Louiseville, M. Arthur Lacerte, M. Nap. Descôteaux, Mme A. Desaulniers, 3-Rivières, M. Guy Lesage, Mlles Fernande et Annette Lesage, Louiseville, M. et Mme Avila Lamy, M. Hilariou Lavergne, M. R. Bourassa, St-Barnabé, Mme Emile Grimaud, Rigaud, M. et Mme Donat Lafontaine, Louiseville, M. C. Lavergne et M. Valère Bourassa, St-Barnabé, M. et Mme Philippe Trahan, St-Séver, M. Omer Bourassa, M. Alexandre Desaulniers, St-Barnabé.

De la Pointe du Lac: M. Oliva Dugre, maire du village; M. Auguste Garneau, M. Tréfilé Dupont, M. Hervé Dupont, M. et Mme Didace Fréchette, famille Née Milot, MM. Oliva Dupont, Adélar Montour, Arthur Denoncourt, Mme Thomas Houle, Philippe Gauthier, Joseph Garneau, Emmanuel Garneau, Joseph et Oscar Lesieur, V. Lesieur, Alfred Rivard, M. et Mme Gilbert Lafontaine, Mlles Adèle et Alda Abram, MM. E. Gravel, Eugène Rivard, Alphonse Rivard, Téléphore Fréchette, Ferdinand Coenau, Omer et Jean Garneau, Mlle Laurette Garneau, MM. Euchariste Deschênes, Athanase Houle, Antonio Houle, Mlle Marie Rivard, d'Yamachiche; M. et Mme Pierre Bellemare, maire du village, M. Omer Milot, maire de la paroisse, M. le notaire O. Bellemare, M. et Mme Esdras Lamy, M. et Mme Arthur Héroux, M. Raoul Duchesne, M. et Mme Arthur Descôteaux, Mlles Descôteaux, M. et Mme Auguste Lacerte, M. et Mme Avila Lesieur, M. Adrien Milot, Mlles Milot, Mme J.-P. Grimaud, Mlle Grimaud, M. Germain Beauchemin, Mlles Beauchemin, Mme Razoul Pellerin, Mlle Pellerin, M. Ernest Lacerte, Mlle Lacerte, M. et Mmes Majorie Desrochers, Denis Villeneuve, M. A.-L. Desaulniers, M. et Mme Honorat Bourassa, Mlle Bourassa, M. et Mmes Alide Bellemare, Théodore Bourassa, Dionis Villeneuve, Adélar Bellemare, Edgar Vaillancourt, Dionis Girardin, Honorat Rivard, M. Joseph Marcotte, M. et Mmes Arthur Milot, Joseph Gendron, Pierre Bellemare, Sylvio Villeneuve, Charles Girardin, Hyacinthe Trahan, Omer St-Louis, Mme Charles Daveluy, M. et Mmes Joseph Hélie, Donat Rouette, Charles Lesieur, M. M. Dominique Lesieur, Maurice Meunier, Charles-E. Lesieur, M. et Mmes Donat Boucher, Amédée Desaulniers, M. Evariste et Charles Gélina, Mme Edmond et Mlles Villeneuve, Cécile, Hélène et Marthe Descôteaux, Marcelle Alary, M. F. Bellemare, M. et Mme Gustave Milot, M. Henri Dési, M. Théodore Abram, M. et Mme Thomas Bellemare, M. Omer Pellerin, Albéric Bellemare, Georges Milot, Emile Bellemare, N. Bellemare, Amédée et Thomas Bellemare, Antonio, Adélar, Nap. Bellemare, Dionis Desaulniers, Gédéon Vincent, Alide Meunier, Paul Meunier, Henri et Pierre Fréchette, Thomas et J.-B. Grenier, Charles-E. Bellemare, Edmond Fréchette, François Gauthier, Arthur et Dionis Bellemare, Philias Samson, A. Desaulniers, Gustave Bellemare, Amédée et Robert Lesieur, Antoine et Pierre Proulx, Arthur Daveluy, Alcide Daveluy, Stephen Proulx, M. et Mme Adjutor et M. Arthur Boucher, M. et Mmes Alexandre

TERRE A VENDRE: Belle terre à vendre à St-Cérard. A 3 1/2 milles de Shawinigan Falls, 42 arp. de long par 4 1/2 de large. Bonne maison et grandes dépendances. Pour vues d'eau à l'aqueduc. Chemins gravelés jusque là. Conditions faciles pour un prompt acheteur. Une vraie chance pour la qualité de la terre. S'adresser à: Napoléon Carie, Hôtelier et Marchand, St-Boniface, P.C. 7-9-14-16-21-23.

Une vie d'espoir et de bonheur. "Bien qu'agé de 25 ans seulement," écrit M. A. Fast de Vancouver, B.C., "j'étais déjà devenu épuisé et malade. Je souffrais terriblement de constipation je n'avais pas d'appétit, mes membres me faisaient mal et je me sentais abattu et fatigué à mon réveil le matin. J'étais malcontent et grincheux et trouvais à redire sur tout. J'agissais comme un vieillard privé des joies de l'existence. Dès que j'eus pris du Novoro du Dr Pierre les choses eurent un aspect différent et je devins tout autre. Chaque matin est maintenant pour moi comme une renaissance dans une vie d'espoir et de bonheur." Cette médecine herbacée est devenue fameuse pour son effet sur les organes de digestion et d'élimination, elle stimule les fonctions de l'estomac, augmente la sécrétion digestive, règle les intestins et améliore le flux urinaire. Ce n'est pas un commun article de commerce; seuls des agents spéciaux désignés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., de Chicago, Ill., peuvent fournir ce remède. Livré exempt de donane au Canada.

Gignac, R. Lamy, Forest et Mlle Perron, M. et Mme Charles Garneau, MM. Antonio Carbonneau, Rami et Jean-Jules Carbonneau, Lucien Milot, Réal et Emile Desaulniers, Paul Gendron, Joseph-E. mile Villeneuve, M. et Mme Raoul Houle, Mmes Joseph Boucher, Léon Carbonneau, M. M. Oscar Leclerc, Maurice Vaillancourt, Cyrillus Boucher, Philippe Alary, Joseph et Philippe Boucher, M. et Mmes Alphonse Villeneuve, A. zarie, Philémon et Welly Trahan, Mme Thomas Lamy, M. Elphège Bellemare, Mme Onésime Panne-ton, Mlle Ida Lamy, Robert Bellemare, Honorat Lamy, Donat Milot, Gérard Panetton, Majorie Lamy, Mme Jean Houle, Joseph Grenier, M. et Mme Ubald Meunier, M. J.-B. Maillette, Mme A. Bergeron, M. et Mme Donat Bellemare, M. et Mme Hector Milot, M. M. Arsène Milot, B. Isabelle, Omer Lapointe, Antoni Bourassa,

(suite à la page 4)

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public, Ltée, dont Mgr Dion: Gélina est le gérant, et imprimé par l'imprimerie St-Joseph, au No 50, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Retraite Fermée

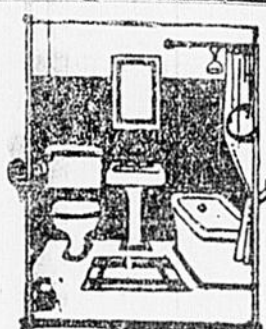
Dames, du 14 au 18 avril. Jeunes filles, du 23 au 27 avril.

Ouverture: 7 heures p.m. - Clôture, 8. 30 hrs a.m.

Prière de s'inscrire à l'avance.

Couvent de Marie Réparatrice 119, rue St-Charles, Les Trois-Rivières.

La Chambre de Toilette



doit être l'objet de soins particuliers. "Que vous construisiez ou que simplement vous aménagiez votre nouvel chambre de toilette, venez voir nos superbes échantillons. Prix très modérés.

Cyrille Labelle & Cie

10, rue Des Forges.

L'ALASKA

et en route...

BANFF

LAC LOUISE

avec la

7ième Excursion

Transcontinentale de

l'Université de Montréal

L'excursion de vacances idéale. Vous traverserez dans un rapide convoi le Nord canadien et les vastes Prairies de l'Ouest - puis les magnifiques Montagnes Rocheuses jusqu'à Vancouver. Un bateau prié vous conduira ensuite en Alaska, au mystérieux "pays du soleil de minuit" avec ses glaciers éternels, ses forêts pittoresques, ses lacs étranges. Confort parfait et compagnons agréables. Visites de Banff, Lac Louise, Lac Emerald et la Vallée Yoho dans les Rocheuses.

\$125

tous frais compris. 23 jours. Départ de Montréal le 8 juillet.

Renseignements complets, imprimés descriptifs, etc., sur demande au directeur du voyage, M. Augustin Frigon, directeur de l'École Polytechnique, 1439 rue St-Denis, à l'Université de Montréal, 1285 rue St-Denis, Montréal, ou aux agents du Pacifique Canadien.

CONVOI RATAUX HÔTELS PACIFIQUE CANADIEN

355F

355F

355F

355F

355F

355F

355F

355F

355F

355F

355F

355F

355F

355F

355F

355F

355F

355F

Placements Recommandés:

	Taux	Eché-	Prix	Ren-
		ance		dement
Ville de Riverside	5 1/2	1932-40	100.	5 1/2
Ville Greenfield Park, Qué	5 1/2	1934-	100.	5 1/2
Soeurs Ste-Marthe	5 1/2	1934-40	100.	5 1/2
Hôpital St-Luc	5 1/2	1940	100.	5 1/2
Hôpital St-Sacrement	5 1/2	1937	100.	5 1/2
Pères St-Sacrement	5 1/2	1937	100.	5 1/2
Séminaire Trois-Rivières	5	1940-50	100.	5

La Corporation de Prêts de Québec

Banquiers en Obligations

Représentant spécial pour Trois-Rivières et District L. LETOURNEAU 9, rue St-Pierre, Tél.: 205

Agents August

L'ANNONCE BIEN FAITE
est le phare qui guide
l'acheteur averti. Éteignez
cette lumière et le
magasin le plus achalandé
sera bientôt formé

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles
Lecture saine et
instructive
Chiffres de circulation
fournis sur demande.

LE BIEN PUBLIC, LE MARDI, 7 AVRIL 1931

PAGETROIS

Le Parc des Pins

Le Conseil sera saisi d'une proposition d'acquiescer le Parc des Pins dans le but de le convertir en jardin public. Sans préjudice de la décision du Conseil nous devons cependant reconnaître qu'un jardin public s'impose depuis longtemps dans cette partie de la ville fort populeuse. Il y a en effet dans le seul Quartier Notre-Dame, trois paroisses. Cette population très active n'a pratiquement pas d'endroit où se réunir durant les beaux soirs d'été. La cité met deux parcs à la disposition du public; mais le Parc Champlain est à assez bonne distance du Quartier Notre-Dame; celui de St-Philippe est au bout du monde, relativement à ces quartiers excentriques. Un jardin public au Parc des Pins, rendra justice à tout le monde, et contribuera à améliorer l'aspect de notre vieille ville.

D'autant plus que ce bocage est depuis quelque temps dans un état assez délabré. Le Séminaire, qui en est propriétaire, avait consenti à en ouvrir l'accès au public, et surtout aux enfants qui en ont fait leur lieu de prédilection. Mais en faisant cette concession à la ville, l'une des conditions des autorités du Séminaire était qu'il y aurait là une constante surveillance. Or cette surveillance a été négligée. De plus, l'état actuel du Parc est lamentable. Les beaux arbres manquent de soins; la pelouse est mitée; tout cela sent un peu la décadence. Le Séminaire, qui dispose aujourd'hui d'une cour spacieuse est prêt à consentir à la ville la cession de ce qui était connu il y a déjà assez longtemps comme l'endroit par excellence des fins de promenades; on désignait ce bocage sous le nom de "Bois des Amoureux".

En devenant la propriété de la ville, et avec les soins appropriés, ce joli bois de pins aura fait de rajouter et de devenir un des endroits les plus attrayants de la ville. Des allées judicieusement tracées, de la pelouse, des fleurs feront du nouveau jardin public le rendez-vous de toute la population de ce quartier.

La ville a l'avantage d'acquiescer ce terrain à des conditions favorables; il serait judicieux d'en profiter. Cela vaut mieux que d'attendre trop longtemps, pour ensuite se voir acculé aux formalités toujours coûteuses de l'expropriation pour donner aux contribuables les endroits publics nécessaires. Car enfin, il faut des Parcs publics, et en nombre d'autant plus considérables que la population devient de plus en plus dense. Les jardins de la cité sont comme autant de poumons qui donnent aux résidents d'une ville un air rafraîchi et purifié dont ceux qui n'ont pas le moyen de se payer le luxe d'une promenade à la campagne, ont absolument besoin. Le séjour à la ville par les chaleurs de l'été, n'est pas toujours supportable. Il faut un peu d'ombre, de la verdure et des fleurs. Il faut des endroits pleins de sécurité où les mamans puissent mener les petits enfants, donner à ceux-ci l'illusion d'un peu de la grande beauté des champs.

Et pendant que nous sommes sur ce sujet, nous trouvons à propos de rappeler que la ville, depuis quelques années, se donne assez de peine à embellir nos rares places publiques. Mais il y aurait encore beaucoup à faire pour répondre complètement à toutes les exigences de nos villes modernes les plus up-to-date. Dans le Parc Champlain, par exemple, certains vieux arbres sont disparus, et n'ont pas été remplacés. A d'autres endroits de la ville, de jeunes plants d'arbres couvriraient certaines nudités qui déparent le paysage.

Autre chose. Nous manquons de fontaines publiques. Et pourtant, dans une ville qui a nom: Trois-Rivières, l'eau devrait être en abondance et servir non seulement aux fins usuelles d'une grande cité, mais aussi aux fins d'embellissement. Nous n'avons qu'une fontaine publique, c'est celle qui est au centre du Parc Champlain. La pose de cette fontaine a été dans le temps une belle innovation. Malheureusement, elle aurait dû être suivie de l'érection d'autres monuments semblables. Or nous n'avons que ce seul jet d'eau. Et lorsque nous disons: jet, c'est assez près de l'exagération, car l'onde ne jaillit que très chichement, au lieu d'être déversée à flots. C'est précisément ce flot débordant d'onde irritée à la lumière qui fait la beauté de ces sortes de apures publiques.

Admettons que la Cigogne du Parc Champlain n'est pas de taille à verser des flots généreux; mais telle qu'elle est, elle constitue tout de même un monument qui a sa valeur. Ce qu'il faudrait, ce serait de multiplier ailleurs les fontaines publiques, et de les aménager de telle sorte que l'eau en jaillisse en abondance. L'eau qui jaillit en fut pour s'épanouir en bouquet à une certaine hauteur, et ensuite retomber dans une vasque aux proportions généreuses, offre toujours aux visiteurs un coup d'œil qui les charme. Au surplus, nous voyons dans certaines petites villes, qui n'ont pas l'ampleur de la nôtre, de nombreuses pièces d'eau, et des fontaines du plus joli effet. Devant plusieurs résidences même nous voyons des jets d'eau embellir la verdure des parcs et des parterres. Et alors, pourquoi pas ici; pourquoi Trois-Rivières ne se servirait-elle pas de cet élément de beauté que devient l'eau artiste disposée pour le plaisir des yeux. Non seulement les villes américaines nous donnent l'exemple sous ce rapport, mais les villes d'Ontario et même quelques-unes dans nos Cantons de l'Est savent tirer le meilleur parti des fontaines publiques.

Et puisqu'il s'agit du Parc des Pins, il serait désirable que la cité fasse bien les choses à cet endroit, et en plus de l'embellissement ordinaire place une jolie fontaine qui rajeunira les vieux arbres.

Ce sera redonner à un endroit que la nature avait d'abord fait très beau un peu de cette faveur publique dont il a joui il y a trente ans. Il y a trente ans, ou quarante ans, toute cette partie de la ville était en jachères, avec ce bouquet de bois de pins faisant îlot dans ces champs inhabités. Aujourd'hui cet endroit est couvert de résidences; la ville s'étend bien au delà, sur les côtes, avec la belle paroisse du Saint-Sacrement.

Le fait est que pour nous, le temps a marché, et avec lui, le progrès constant de Trois-Rivières. Autrefois, le centre de la cité était au rond point du Parc Champlain; à l'endroit où s'élève le kiosque construit l'an dernier. On place maintenant le vrai centre de la ville, au Séminaire.

C'est donc dire que Trois-Rivières se développe avec une rapidité assez étonnante. En conséquence, nous devons nous efforcer de répondre aux besoins de l'heure, et de faire en sorte que cette croissance ne se fasse qu'en beauté, et non en difformité.

Joseph BARNARD

Le Communisme en Russie

Nous avons parcouru des milliers de kilomètres en Russie... Administrations, mines... chantiers, rien n'a été dérobé à nos investigations. Notre liberté d'enquête a été complète.

Frossard et Cachin

Chefs socialistes français.

Le communisme devait faire de la Russie un paradis pour les ouvriers.

Et ils ont délégué leurs chefs, français, anglais, américains. Ceux-ci ont regardé, interrogé, enquêté, et qu'ont-ils vu ?

UNE POPULATION AFFAMÉE

Entendons leurs témoignages: La situation alimentaire... continue d'être mauvaise. Les travailleurs industriels et les employés sont sous-alimentés depuis trois ans... La population dans son ensemble ne reçoit pas une nourriture suffisante.

—M. Cachin, député français.

La situation du pays est déplorable: les vivres, les vêtements, les matières premières, les moyens de transport font complètement défaut; la maladie fait de grands ravages... la misère est grande; il n'est pas exagéré de dire que la moitié de la population souffre de la faim.

La population des villes se meurt, au sens propre du mot. Le typhus sévit dans les campagnes et plus encore dans les villes... Les médicaments font défaut.

—Rapport Chmelev et Mekceev, lu à la réunion de toutes les coopératives russes de Londres.

II—UN PROLETARIAT ASSÉRVÉ

Discipline féroce

Jusqu'à présent, nous avions cru que les révolutions, celle de Russie en particulier, n'avaient d'autre but que "l'émancipation des travailleurs". Illusion!

Ecoutez Merheim: Fait capital: le communisme russe ne peut subsister sans maintenir que par la "dictature" d'un individu ou d'un petit groupe d'individus, imposant à ses adeptes une discipline féroce, dominant par la violence et la terreur, grâce à une armée de mercenaires.

Peu de repos

Les ouvriers russes qui ne sont pas au front travaillent douze heures, et certains tombent épuisés à leur banc.

Dittmann, L'Atelier

Et surtout: "Pas d'observations!"

Quant à se mettre en grève, halte-là!

La question des grèves n'est pas prévue par la constitution.

—Humanité, journal socialiste

Pas même la ressource d'aller travailler ailleurs:

Il faut à l'ouvrier l'autorisation du Parti pour quitter la localité qu'il habite.

—Humanité

Avant le régime bolchéviste, les gens pouvaient au moins se déplacer d'une ville à l'autre...

Maintenant, ils ne le peuvent pas; ils doivent rester où ils sont. Si, d'autre part, on leur ordonne d'aller dans une autre partie du pays, ils doivent exécuter l'ordre, sous peine de prison.

—Mme Philipp, Snowden, déléguée du Parti socialiste anglais (Atelier)

E' elle conclut: Ces conditions ressemblent étroitement à certaines formes de l'esclavage.

En effet, Et Emma Goldman, socialiste anarchiste des Etats-Unis, expulsée de son pays, et "reçue au pays du bolchévisme avec un enthousiasme tout particulier," a dû cependant constater ceci:

Tout est pourri. La Russie se trouve dans la décadence la plus pénible... Nous savions déjà que la théorie marxiste ne saurait aboutir à autre chose qu'à la tyrannie. Le socialisme d'Etat a fait de la Russie ce qu'il aurait fait de tout autre pays.

Il a pris à l'homme jusqu'au petit grain de liberté qu'il avait sous le capitalisme, et l'a livré aux caprices d'une bureaucratie qui excuse sa tyrannie en disant que tous ses méfaits ont lieu dans l'intérêt des ouvriers. Le meilleur remède contre le bolchévisme me semble être un voyage à travers la Russie bolchéviste.

—Extrait du journal anarchiste Der Freie Arbeiter

Paroles sévères, mais témoignage non suspect. La Bataille le fait suivre de ces mots: "Nous devons exprimer ici tout notre respect pour le courage d'Emma Goldman. Indisciplinée de caractère, mais parfaitement honnête, elle n'a pas pu faire comme tant d'autres, elle n'a pas pu feindre et reconnaître franchement qu'elle s'est trompée dans ses illusions."

Voulez-vous encore un document de première source? Lisez cet extrait du discours de M. Shaw, socialiste anglais, délégué du Labour Party en Russie:

Ouvriers, on vous trompe sur la Russie. Il n'y règne pas la dictature du prolétariat; il n'y a rien qui ressemble à cela; le véritable prolétariat n'y jouit d'aucune liberté; il n'y a ni celle de la parole, ni celle de la presse, ni le droit de réunion et d'association. Le peuple est soumis au pouvoir tyrannique d'une caste qui se maintient par l'emploi de la force militaire. Le bolchévisme, c'est le tsarisme retourné. Les ouvriers ne sont pas libres... ils sont embrigadés...

—Cité dans le "Bulletin 68" de la Société d'études et informations économiques, p.6.

III—UNE PAIX, PIRE QUE LA GUERRE

Impitoyable, mais sans noblesse

Qu'on le veuille ou non, il faut marcher!

Et c'est la réponse à faire à ceux qui s'étonnent de voir ce régime durer si longtemps.

Ce despotisme se maintient comme tous les despotismes: par la félation et la répression sanglante de tous les actes d'indépendance ou de révolte.

On est là-bas communiste par force, car ceux qui ne le sont pas n'ont ni le droit d'écrire ni celui de parler en réunion, ni celui de manger à leur faim.

Merheim, Information

Sanglante, mais sans profit

Dans le rapport du socialisme allemand Dittmann, nous lisons: D'après le rapport officiel du tribunal révolutionnaire, 89 personnes ont été exécutées, sur l'ordre des commissions extraordinaires, dans l'espace d'un mois, sans parler des exécutions administratives.

—Rapport Dittmann, dans L'Atelier.

Restons en là, et terminons sur ce mot du député Cachin qui résume douloureusement "la vérité sur la Russie:"

"CE GRAND PEUPLE GRAVIT SON CALVAIRE"

Il en sera ainsi de tous les peuples qui se laisseront dominer par le communisme

"Ecole Sociale Populaire, Montréal"

Corrigeons-nous

Fuse: Le petit appareil qu'on intercale dans un circuit électrique pour protéger contre toute détérioration provenant d'un accroissement accidentel de l'intensité du courant, s'appelle en français "coupe-circuit", et l'espèce de bouchon qui en fait partie et que nous désignons sous le nom de "fuse" est un fusible.

Three-way: On connaît ces modèles qui permettent d'allumer et d'éteindre une lampe électrique de deux endroits différents. Nous les appelons souvent "three-way", d'après leur nom anglais. Les Français leur donnent le nom d'"interrupteurs va-et-vient".

Socket: Nous donnons ce nom à l'appareil qui sert à relier la lampe électrique aux fils conducteurs. Ce mot est anglais. Son équivalent français est "douille". Il y a des douilles à clef, des douilles à chaînette, et des douilles sans clef ni chaînette dites "douilles ordinaires".

Plug: Encore un mot anglais à éviter. Le socle isolant, le plus souvent en porcelaine, que l'on fixe au plancher ou au mur pour y amener le courant dont on peut avoir besoin pour installer des lampes portatives, pour actionner des aspirateurs de poussière, etc., s'appelle en français "prise de courant". Le petit appareil qui est fixé au bout des deux fils souples aboutissant à la lampe portative ou à l'aspirateur et qui porte deux broches pouvant s'engager dans la prise de courant est un bouchon de prise, ou une fiche.

Globe électrique: Le petit vase de verre qui renferme le conducteur d'une lampe électrique s'appelle "lampe électrique, ampoule électrique", non pas "globe électrique".

Le verre d'une lampe est dépoli ou poli, et non "glézié" ni "déglézié", mots qui viennent de l'anglais glazed. On peut dire "lampe opaline", pour lampe à verre dépoli.

Chaise empaillée: Une chaise empaillée est une chaise dont le siège est garni de paille tressée. C'est donc à tort que nous donnons le nom de "chaises empaillées" à des chaises dont le siège est garni de matières autres que la paille, telles que bandes d'écorce d'orme tressées, éclisses de frêne entrecroisées, lanières de cuir ou de peau entrecroisées, ficelles entrecroisées, etc. A défaut de termes spécifiques, disons: chaises à fond d'écorces d'orme, à fond de lanières de cuir, de peau, à fond de ficelles, etc.

Foncure: Ce terme n'a plus cours dans le français d'école. Il est donc incorrect de dire: "foncure de" chaise. Il faut dire "fond de chaise".

Buffet: Nous désignons quelquefois sous le nom de "buffet" un

meuble de chambre, haut, fermé par des battants et servant à servir le linge, les couvertures de lit, les vêtements. Ce "buffet" est une sorte d'armoire.

Salle à diner: Les Anglais donnent à la salle où ils mangent le nom de "dining-room". C'est commettre un anglicisme que de l'appeler "salle à diner"; cette locution n'a pas cours en France; on dit toujours "salle à manger".

Side-board: C'est barbariser que de donner à l'armoire de salle à manger le nom de "side-board"; et les déformations de ce mot anglais (sac-bord, sague-bord, sague-borde, saille-bord) ne valent pas mieux. Disons tout simplement "buffet".

Volet, panneau: La partie mobile d'un plateau de table pliante est un abatant. C'est à tort que nous lui donnons le nom de "volet" ou de panneau.

Les panneaux qu'on dispose entre les deux parties du plateau d'une table qui s'ouvre par le milieu s'appellent "rallonges", et cette table porte elle-même le nom de "table à rallonges". Quant aux sortes de rallonges qui s'adaptent de chaque côté de la table ronde, en épousant sa forme, ce sont des bouts de table.

Tirette (de table): La petite pièce de bois que l'on tire de dessous la table pour maintenir horizontales les parties du plateau ordinairement rabattues s'appelle "coulisseau" non pas "tirette".

De même la planchette à coulisse qu'on tire à l'extrémité d'une table pour l'allonger est une rallonge non une "tirette".

Patte de table: Le support d'une table s'appelle "pied" non pas "patte." Et le pied pivotant que l'on tire de dessous une table pour maintenir horizontale une partie mobile du plateau porte le nom de "patin".

Centre de table, épergne: La grande pièce de vaisselle qui occupe le milieu d'une table dans un grand repas porte chez nous les noms de "centre de table" et d'"épergne". Le véritable nom de cette pièce est "surtout"; on peut aussi dire "dormant". Le centre de table est une espèce de nappe qui se place au milieu de la table. Quant à "épergne" c'est un mot anglais.

Bol: "Bol" est masculin; il faut dire un bol et non "une" bol. Il ne faut pas confondre "bol" avec "tasse". Le bol est plus grand que la tasse et il n'a pas toujours une anse comme la tasse.

Anneau de serviette: L'anneau en métal, en os ou en ivoire, qui sert pour marquer la serviette de chaque convive, le repas terminé, s'appelle "rend de serviette". Evidemment, ce n'est pas une faute très grave de dire anneau au lieu de rend, anneau est le terme générique, tandis que rend est le terme spécial.

Gloche: Nous donnons le nom de "cloches" aux clochettes ou timbres dont on se sert pour appeler ou pour avertir dans les maisons: c'est "sonnettes" qu'il faut dire. Ainsi, la "cloche" électrique est une sonnette électrique, et l'on met une sonnette, non une "cloche", sur la table à manger.

Toaster, toastier: L'appareil qui sert à griller des tranches de pain, à faire des rôties, des toasts comme on dit en France, s'appelle "grille-pain". Toaster, est un nom anglais, que les Français emploient cependant à employer, et "toastier" n'est ni français ni anglais.

—Le Comité d'Etude de la Société du Parler Français au Canada

La Revue du Droit

Le numéro du mars 1931 de la Revue du Droit s'ouvre par la causerie mensuelle du directeur, Me Léo Pelland, avocat au Barreau de Québec. Dans sa causerie, le directeur de la Revue montre, par l'exemple de la France, que l'établissement de tribunaux de divorce a pour effet de faciliter les divorces: le reste de la causerie contient un bref examen de certaine législation récente passée dans l'Onest, etc.

Suit le commentaire de feu L.A. Jetté sur les dispositions de notre Code civil ayant trait au droit d'accession.

On trouvera également dans ce numéro une étude historique touchant le Code Napoléon; une étude critique de la jurisprudence la plus récente; la chronique mensuelle intitulée "Gazette de Thémis" et une intéressante bibliographie.

On s'abonne moyennant la somme de \$6.00 par année en s'adressant à "La Revue du Droit", 59 rue Saint-Joseph, Québec.

Cours de Pédagogie au Séminaire par le Chanoine JeanJean

Mercredi et jeudi de cette semaine

Des cours spéciaux de pédagogie seront donnés cette semaine, mercredi et jeudi, par le chanoine Gustave Jeanjean, un spécialiste en cette matière.

Ces cours s'adressent surtout aux personnes qui s'intéressent à l'enseignement, religieux, religieux, instituteurs, institutrices. Aussi, sont-elles particulièrement invitées.

Ces conférences auront lieu à la salle académique au Séminaire comme suit:

Mercredi à 4.30 hrs p.m.

"Organisation d'une classe"

Jeudi à 10.15 hrs a.m.

1ère "Technique moderne de l'Enseignement"

2e 4.30 hrs "Méthode active dans l'Enseignement"

Ces trois cours sont sous la présidence de M. J.-A. Trudel, président de la Commission scolaire trifluvienne.

M. L'abbé Fréchette dans le deuil

Sa sœur, Mme Alfred Blais, de Saint Paulin, est décédée samedi.

Funérailles ce matin

Quelques minutes avant l'office qui devait célébrer M. l'abbé Donat Fréchette à la cathédrale samedi matin, un message téléphonique lui apportait la nouvelle de la mort de Mme Blais, sa sœur, qu'une longue maladie venait d'emporter.

Elle laisse pour pleurer sa perte son mari, quatre filles, Révère Sr Ste Thérèse, des SS. de l'Assomption, Nicolet, Mesdames, A. Plourde et Robert Lesage et Laurette, six frères, M. l'abbé Donat Fréchette, de l'évêché des Trois-Rivières, M. Joseph, Charles-Edmond, du Timiscamingue, Hector, des Trois-Rivières, Rodolphe, de Montréal, la Révère Sr Ste-Geneviève, des SS. de l'Assomption à La Tuque, Mesdames Philippe et Philias Deschenes, de Saint-Léon.

Les funérailles ont lieu ce matin à Saint-Paulin.

A. M. l'abbé Fréchette et aux familles Blais et Fréchette, Le Bien Public offre ses plus profondes sympathies.

Bridge et Whist

A l'Hôtel de Ville, à 8 hrs P.M., le 16 avril, une grande partie de bridge et de Whist sera donnée au profit des œuvres de l'Hôpital St-Joseph. La bêtise nouvelle qu'on est à construire pour la crèche, l'agrandissement de l'hôpital qui est d'une nécessité urgente, l'entretien de tant de vieillards et d'orphelins sont plus que jamais un appel à toutes les bonnes volontés. Quel bien le succès de cette organisation pourra réaliser, tout en offrant au public, en ce temps Pascal, une agréable soirée.

Au nom de Madame la Supérieure de l'Hôpital St-Joseph, ainsi que des membres de l'Association des Dames de Charité, je fais appel à notre bon peuple Trifluvien pour cet événement prochain. Nous demandons à chaque groupe d'amis de vouloir bien s'unir pour former des tables de bridge et de whist.

Ce sera amusant et profitable pour ce monde et pour l'autre, puisque la charité est l'OR qui achète le Ciel.

Les prix, nous l'espérons, seront nombreux et beaux. Nous invitons tous ceux qui le peuvent à venir jouer aux cartes ou à nous aider en fournissant un prix, qu'on voudra bien envoyer à l'Hôpital, chez Madame C.E. Darce, 5 Bonaventure. Madame la Supérieure, ainsi que les membres de l'Association seront sincèrement reconnaissants aux amis qui voudront bien contribuer à cette bonne œuvre.

Madame H. MacKenzie, Secrétaire.

Départ de Son Excellence Mgr Comtois

Son Excellence Mgr Comtois, ainsi que nous l'annonçons en première page portera à Rome les dernières pièces du procès du Rév. Père Frédéric. Monseigneur Comtois laissera Trois-Rivières jeudi après-midi par le convoi du Pacifique, à 3.35 hrs pour Montréal puis de là à St-Jean où il s'embarquera vendredi, à bord du paquebot Duchess of Bedford.

M. l'abbé Donat Baril, curé au Saint-Sacrement, accompagne Son Excellence.

LA SARRE

(De notre Correspondant)

Lundi le 23 mars ont eu lieu les funérailles de Mme Vve Joseph Bélice, née Noémie Trudel, décédée après quelques heures de maladie, à l'âge de 62 ans., et 4 mois.

La levée du corps fut faite par M. le curé J.-E. Lalonde qui a aussi chanté le service.

Les Dames de Ste-Anne précédèrent le cortège en grand nombre. Portaient les rubans, Mmes Donat Dery, Eugène Lambert, Nap. Filion, Omer Lambert. Portait la bannière, MM. J. Charbonneau et Alex. Roberge.

Le choeur de chant a très bien rendu la messe des morts harmonisée: les solistes étaient MM. J.-B. Vallée, Omer Lambert, Albert Gilbert, Jos. Quessel, Paul-H. Gagnon, P. Denoncourt, Albert Lafontaine, Ronald Racicot, G. Beaudoin, Ernest Thiffault, Joseph Germain, —Le Misereux et O Meritum— furent exécutés par la Choral des Dames de Ste-Anne. Les solistes étaient Mmes Arthur Bélanger et Daniel Naud.

Touchait l'orgue Sœur Hermann de l'Enfant Jésus, des SS. de l'Assomption.

Les porteurs étaient MM. Henri et Rosario Lefebvre, Patrick Huard, Théodore Morrisette. Portait la croix, M. Côme Hamel; M. J. Perreault, de la Reine, portait une couronne de fleurs.

La quête fut faite par Mmes J.-A. Gagnon et Louis Audette, Dames de Ste-Anne.

Le deuil était conduit par ses fils MM. Benoît, Prime et Romulus Bélice; sa belle-fille Mme Prime Bélice; sa sœur Mme Emile Bélice, son beau frère M. Emile Bélice.

Un grand nombre de personnes de la paroisse assistaient au service, aussi un grand nombre de Dames de Ste-Anne; les RR. SS. de l'Assomption et leurs élèves, Mlle Prof. Bouchard et ses élèves, Mlle Juliette Vallée, Cécile David, M. Deslauriers et leurs élèves.

La défunte laisse pour pleurer sa perte cinq garçons, MM. Benoît et Eddy Bélice, de St-Stanislas de Champlain; Prime, Romulus et Charles; ses filles, Mlles Germaine et Madeleine, Mme J.-B. Biron, Alphonsine Bélice, des Trois-Rivières, trois belles-filles, Mmes Prime, Eddy et Benoît Bélice, deux frères, M. le curé Hervé Trudel, des Trois-Rivières; Jos Trudel, de Pont Rouge; ses sœurs Mme H. Nobert, Orpha Trudel, Mme Joseph Dufresne, Noémie, de Grand-Mère, Mme Emile Bélice, Eva, de St-Joseph d'Alma; Mlle Vve R. Nobert, Arline, de Winski, Vermont, plusieurs beaux-frères et belles-sœurs et 20 petits enfants.

Offrandes de messes: Le Cercle des fermières, Mme Isale Huot, M. l'abbé Hervé Trudel, M. Rosario et Henri Lefebvre.

Bouquets spirituels—M. l'abbé Hervé Trudel, M. l'abbé D. Roy, famille Borromée, Gagnon.

Télégrammes: M. le curé Hervé Trudel.

Sympathies: M. le curé J.-E. Lalonde, familles Donat Boredeau, Ernest Thiffault, Raoul Chamberland, Benjamin Demers, Mme G. E. Trépanier, Mlle Rose Boredeau, M. François Gagnon, Mme Vve Lamb, D.-V. Desrosiers, Jos. Paquette, Gédéon Mercier, Louis Theisen, Wilfrid Doré, Pierre, L. tourneau, J.-A. Godin, Mlle M.-A. Bergeron, Sœur Hermann de l'Enfant-Jésus.

A la famille en deuil, nos plus sincères sympathies.

La cause du Rév. Père Frédéric



Le Cap de la Madeleine au temps du R. P. Frédéric.

(suite de la page 1)

toutes les églises du diocèse, le dimanche suivant. Elle a aussi été publiée dans quelques autres diocèses où le Père Frédéric avait exercé un ministère actif ou accompli des œuvres diocésaines.

La perquisition et la classification des écrits est une tâche longue et difficile. La Vie de la Bienheureuse Jeanne Maillet, écrite par le Père Frédéric a été publiée en 1871. Depuis, le Père Frédéric a publié plus de 30 volumes ou brochures et rédigé deux revues pendant plusieurs années. Le procès des écrits est donc volumineux et comprend plus de 7000 pages. La Sacrée Congrégation des Rites l'a ouvert par un décret, daté du 20 juin 1930 et signé par Son Excellence le Cardinal Laurenti, Préfet de la Congrégation.

Procès de non-Culte

Le 13 mars 1625, le Pape Urbain VIII, de sainte mémoire, a émis un décret dans le but d'interdire tout culte public en l'honneur des Serviteurs de Dieu qui ne sont ni béatifiés, ni canonisés. L'objet de ce décret est de prouver que jusqu'ici nul culte n'a été rendu au Père Frédéric Janssoone.

Les fidèles peuvent être convaincus de sa sainteté et le considérer comme digne des honneurs des autels. Ils peuvent même l'invoquer et avoir recours à la puissance de son intercession; mais ils ne peuvent pas le proclamer saint ni bienheureux, au sens canonique, l'invoquer dans les litanies et les prières solennelles, faire chanter des messes lui ériger des autels, des chapelles, des églises, faire brûler des lampes à son tombeau, enfin peindre son portrait avec une couronne de gloire ou un diadème sur la tête. Ces témoignages publics de vénération provoqueraient tout de suite la suspension des procédures à Rome.

Ce procès est tout à fait inédit pendant celui des vertus et des miracles et de celui des écrits; mais Son Excellence Monseigneur Cloutier a formé un Tribunal composé des mêmes personnes pour le faire. L'assermentation a eu lieu jeudi le 26 février de cette année. Le lendemain, le tribunal tenait sa première séance et entendait deux témoins. Les deux mars, deux autres témoins paraissaient et le 4 mars, étaient entendus les témoins d'office. Le 19 mars, les membres du tribunal se transportaient à la chapelle Saint Antoine où repose le corps du Père Frédéric, pour y visiter le tombeau et la cellule qu'il a habitée, et dressaient en même temps les actes requis par le droit canonique.

Cette séance a été tout à fait privée. De neuf heures et demie à midi, l'entrée de la chapelle a été complètement interdite aux fidèles. N'y assistaient que ceux qui avaient été spécialement convoqués comme aide ou comme témoins. Le lendemain, le dossier du procès a été remis à des scribes assermentés, pour en faire deux copies, l'une pour la Sacrée Congrégation des Rites et l'autre pour le Postulateur Général des Causes. Le 27 mars, ces copies ont été collationnées et authentiquées par le Tribunal. C'est le 30 mars, que les sceaux ont été apposés sur le Procès de Non-Culte. Au cours de son voyage en Europe, Son Excellence Monseigneur Comtois le remettra au Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites. A l'avenir, les procédures de la Cause du Père Frédéric se poursuivront au nom et sous la direction immédiate du Saint-Siège.

Les lettres Postulatoires

La Cause de Béatification et de Canonisation du Bon Père Frédéric rencontre tant de sympathies qu'elle devient nationale. Elle est populaire même aux Etats-Unis, en Angleterre, en France et en Palestine. Cette renommée de sainteté est un des principaux arguments en faveur de la Cause. Les

autorités religieuses et civiles se sont plu à jonder leur demande à celle de son Excellence Monseigneur François-Xavier Cloutier, Evêque des Trois-Rivières pour obtenir du Souverain Pontife l'insigne faveur d'une prompte révision du Procès des Ecrits et du Procès Informatif, sur la réputation de sainteté de vertus et de miracles. Leurs lettres, qu'on appelle Postulatoires, mentionnent les vertus et les œuvres du Père Frédéric et forment une précieuse documentation qui prouve la grande réputation de sainteté que s'est acquise le Père Frédéric pendant sa vie et après sa mort. Parmi ces lettres, mentionnons celles de leurs Eminences le Cardinal Rouleau et le Cardinal Liénart; celles des Délégués Apostoliques du Canada, de Syrie, et de l'Indo-Chine; celles des Archevêques et Evêques de différents pays et des Supérieurs Majors de plusieurs Communautés religieuses. Nous ne voulons pas passer sous silence la lettre du Premier Ministre de la Province de Québec, l'Honorable Alexandre Taschereau et celles des Maires des Trois-Rivières, de Montréal, de Québec, de Lévis, de Joliette, du Cap de la Madeleine, de Shawinigan et de Grand-Mère. Ces documents sont adressés directement au Souverain Pontife et lui seront présentés par Son Excellence Monseigneur Alfred Odilon Comtois que Monseigneur François-Xavier Cloutier a délégué à cet effet.

Précieux encouragements

Il nous fait plaisir de rappeler à nos lecteurs les marques d'intérêt et d'encouragements que la Sacrée Congrégation des Rites a accordées à la Cause du Père Frédéric Janssoone depuis que Monsieur l'abbé Georges Caron a déposé le Procès Informatif à la Chancellerie de la Sacrée Congrégation des Rites.

Lo. Condescendant avec bienveillance à la demande du R.P.D. Charles Salotti, Promoteur Général de la Foi, Sa Sainteté Pie XI a daigné le 18 juin 1930 choisir comme Cardinal Ponent de la Cause du Père Frédéric, l'Eminentissime Cardinal Bonaventura Cerretti, Protecteur de l'Ordre des Frères Mineurs, en le munissant des pouvoirs nécessaires et utiles pour cette même cause.

2o. Le 20 juin 1930, la Sacrée Congrégation des Rites, par son Préfet, Son Eminence le Cardinal Laurenti, du titre de Sainte Marie, émettait deux décrets demandés par le Père Postulateur Général le Père Antoine Marie Santarelli l'un de ces décrets permettait d'ouvrir le Procès des écrits et l'autre, celui des vertus et des miracles. Après avoir cité le Promoteur de la Foi, constaté que les sceaux étaient intacts et que la signature était bien celle de Son Excellence Monseigneur François-Xavier Cloutier, Evêque des Trois-Rivières, la Congrégation a répondu: "Soient ouvertes les procédures avec les formalités accoutumées dans la Cause du Père Frédéric Janssoone, de l'Ordre des Frères Mineurs."

3o. Le 13 décembre 1930, la Sacrée Congrégation des Rites a émis un autre décret autorisant le choix des théologiens, qui doivent réviser le Procès des Vertus et celui des Ecrits.

4o. Enfin Sa Sainteté Pie XI par l'entremise du Cardinal Pacelli, après avoir pris connaissance de la Résolution qui demandait une prompte révision du Procès des Vertus et de celui des Ecrits, félicite le Conseil de la Cité des Trois-Rivières, de son zèle pour une cause qui regarde la gloire de Dieu et l'honneur de ses fidèles serviteurs.

Ces marques de bienveillance sont de bonne augure et laissent espérer que le Procès Apostolique sera accordé bientôt. Nous en sommes d'autant plus convaincus que cette demande est appuyée par des Cardinaux, des Délégués Apostoliques, des Archevêques et Evêques, des autorités religieuses et civiles,

La Semaine Liturgique d'Ottawa

Pourquoi... Organisation... Sujets principaux.

Les journaux annoncent, depuis quelque temps déjà, une "Semaine Liturgique" qui se tient à Ottawa du 6 au 19 avril prochain. Nos lecteurs sont sans doute curieux de savoir le pourquoi de cette "Semaine" — la première du genre en notre pays — son organisation et les sujets principaux qui y seront traités. Le présent article voudrait répondre brièvement à ces quelques questions.

Pourquoi une "Semaine Liturgique"?

Les derniers Papes, à partir de Pie X surtout, ont insisté fortement sur la restauration de la vie liturgique comme moyen de raviver dans les âmes l'esprit chrétien. C'est pour répondre à ces directions des Pasteurs supérieurs de l'Eglise que se sont organisées, en Europe tout particulièrement, des semaines d'études, des démonstrations publiques, tendant à mieux faire connaître et apprécier, du clergé et des fidèles, la valeur éminemment glorieuse pour Dieu et sanctifiante pour les âmes, du culte public et officiel de l'Eglise.

Au Canada, la voix des Pontifes Romains a été aussi entendue avec amour, mais, pour y répondre, on a procédé d'une manière un peu différente. Chez nous, l'effort s'est porté, jusqu'ici, presque exclusivement sur deux éléments du culte, à savoir: la Communion fréquente et la forme du chant d'Eglise.

Disons-le à la gloire de notre clergé, sur ces deux points, le premier particulièrement, les résultats ont été très heureux. Mais n'allons pas croire, pour autant, que tout est fait. Disons plutôt: le principal, en ce qui concerne le culte, demeure encore à réaliser. La Communion, en effet, excellente en elle-même, n'est pas, vous en conviendrez, l'acte principal de la religion que nous devons à la Trinité Sainte: sa valeur plénière lui vient de sa relation au sacrifice Eucharistique, acte suprême du culte, dont elle est la plus intime et parfaite participation. De même le chant, grégorien: "Sa mission principale," nous dit Pie X (Motu proprio 1903) "est de revêtir d'une mélodie appropriée le texte liturgique proposé à l'intelligence des fidèles; sa propre fin est d'ajouter à l'efficacité de ce même texte, en sorte que les fidèles soient, par ce moyen, plus facilement portés à la dévotion et se disposent mieux à recevoir les fruits de grâce obtenus par la célébration des Saints Mystères." — Ce n'est donc encore qu'un moyen pour permettre aux fidèles de s'unir à l'action religieuse du sacerdoce chrétien.

Dans l'un et l'autre cas, c'est "la participation active des fidèles aux mystères sacrés et à la prière publique et solennelle de l'Eglise," voilà, nous dit le même Pontife, "la source première et indispensable du véritable esprit chrétien." (ibid.)

Avouons-le franchement, cette participation active et intelligente de nos fidèles au saint sacrifice de la messe et à la prière officielle de l'Eglise (combien s'ennuyent aux offices liturgiques parce qu'ils n'en connaissent pas le sens), cette communion intime à la vie religieuse du Christ mystique, à l'action sacerdotale du Souverain Prêtre, à laquelle tout chrétien, par le baptême peut et doit participer effectivement, tout cela, n'est-il pas vrai, demande, chez nous, à être développé et perfectionné.

C'est ce à quoi veut tendre cette première "Semaine Liturgique" d'Ottawa. C'est ce que s'efforce

ront de réaliser toutes les autres semaines liturgiques qui se tiendront annuellement, nous l'espérons, dans les principales villes du Dominion.

N'est-ce pas que le but est noble et l'entreprise digne des meilleurs encouragements. Félicitons vivement les initiateurs de cette organisation, les Dominicains d'Ottawa, ils sont les pionniers d'un apostolat qui s'impose de plus en plus chez nous: l'apostolat liturgique.

II

Son organisation

A la demande des Révérends Pères Dominicains d'Ottawa, Dom Gaspard Lefebvre, O.S.B. et Dom Anselme Veys, O.S.B. bénédictins de l'Abbaye Saint-André, Bruges, ont bien voulu accepter de prendre la direction de cette "Semaine" et d'y donner les cours théoriques et pratiques.

Ces deux religieux sont des maîtres en liturgie, et leur réputation n'est plus à faire.

Le premier a déjà organisé en Belgique et en France, nombre de Congrès, Semaines, Journées et Retraites liturgiques qui ont remporté un véritable succès. Il compte encore à son crédit de nombreux ouvrages de toute première valeur. Mentionnons les plus connus des Canadiens: le *Missel Quotidien* et *Vespéral*, publiés par milliers et traduits en plusieurs langues — et celui réputé, qui a pour titre: *Liturgia*.

Le second, Dom Anselme Veys, est un collaborateur très actif de Dom Gaspard. Il dirige avec une compétence remarquable le *Bulletin Paroissial Liturgique*, de l'Abbaye Saint-André. Il a donné aussi, à plusieurs reprises, aux "Semaines Liturgiques Belges" des conférences fort goûtées. C'est un spécialiste en art religieux.

Comme on le voit, avec pareille organisation, la réussite de la "Semaine" est déjà assurée. Nous n'en doutons plus si nous ajoutons à cela que Mgr Charbonneau, P.A., V.G., préside en personne aux activités générales de toute cette entreprise, et M. le chanoine J.-A. Myrand dirige le Comité de Réception.

Avec le Haut-Protectorat de Son Eminence le Cardinal Rouleau; le Patronage distingué de son Excellence Monseigneur Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada; la présidence d'honneur de l'Archevêque d'Ottawa, Mgr Guillaume Forbes, les bénédictions du Ciel ne sauraient faire défaut aux organisateurs et aux participants.

Réjouissons-nous en de tout cœur, et si nous en avons la bonne fortune, ne manquons pas de prendre part à ces solennelles assemblées et d'y goûter les fruits si beaux et si savoureux qu'elles promettent.

III

Les sujets traités

Les deux éminents bénédictins ont choisi pour thème principal de leurs cours: **la sainte messe**.

Dom Lefebvre la présentera tout d'abord comme la continuation du mystère pascal et dira ensuite comment elle est la mise en œuvre du sacerdoce du Christ, sacerdoce auquel participent, de façon spirituelle, tous les baptisés. Il relatera aussi l'histoire du mouvement liturgique au cours des siècles. Enfin, il montrera dans le Missel le meilleur moyen permettant aux fidèles non seulement de s'unir au prêtre et d'offrir avec lui et par lui la Sainte Victime, mais aussi de s'instruire pour vivre, des principaux mystères de notre religion.

Dom Veys entretiendra ses auditeurs sur les sujets suivants qui, pour sûr, ne manquent pas d'intérêt: Origines du culte liturgique; — La messe dialoguée; — L'initiation grégorienne; — Les églises et leur merveilleux symbolisme; — L'autel, sa signification et son histoire.

Voilà, n'est-il pas vrai, un véritable régal!

Assistons donc nombreux, à ces séances liturgiques. Nous y trouverons certainement de quoi nous instruire et nous édifier tout à la fois.

Ernest LEMIEUX
pré.

"L'Action Catholique".

La situation financière au Canada

(Suite de la page 4)

soires est à 40% au-dessous de l'an dernier ce qui est dû partiellement à la nouvelle politique de stabilisation de l'industrie. Les facteurs de meubles ont assez d'ouvrage et les demandes de renseignements affluent un peu plus. L'industrie de l'acier poursuit lentement sa reprise. Les tanneurs ont augmenté leurs ventes par suite du raffermissement du marché des peaux. Amélioration dans la chaussure, où le volume égale celui de l'an dernier. La chaussure en caoutchouc est in-

active. Activité générale dans les tricotés, la bonneterie et les usines lainières. La vente du bois se fait à environ 50% de l'an dernier. Le commerce intérieur des viandes est tranquille, sans demande à l'exportation.

PROVINCES DE LA FRANKIE — Le commerce est généralement inactif malgré une certaine reprise pour les produits courants. Les achats se font surtout au jour le jour. Les rentrées sont satisfaisantes pour les nouvelles affaires, mais lentes pour les vieux comptes. Le blé au comptant, le 20 courant, a fermé à 57 1/8. Du 1er août 1930 au 12 mars 1931, les fermiers ont livré 269,450,000 boisseaux de blé, au lieu de 126,731,000 boisseaux pour la campagne précédente. Les offres de bétail ont été abondantes et quelque peu lourdes dans l'état actuel du commerce. Les bovillons de choix cotent \$6 au lieu de \$10 il y a un an. Les pores à l'açon de choix sont à \$6.50 plus \$1 par tête de prime, en regard de \$11.25 plus la prime au dernier. Les permis de construire à Winnipeg s'élevaient pour les deux premiers mois de l'année, à \$711,000, contre \$1,126,900 en 1930. En février, les charbonnages de Drumheller ont expédié 1,640 wagons de charbon, au lieu de 2,770 en février 1930. On estime à 75,211 le nombre des tracteurs en usage dans les provinces de la Prairie.

COLOMBIE BRITANNIQUE

En général, le commerce est inactif, mais il reprend légèrement dans certaines branches. Les rentrées sont passables. En février, les permis de construction se maintiennent bien, un total de \$2,059,694. Ce chiffre comprend un permis de \$1,000,000 pour l'hôtel que le Canadian-National fait construire à Vancouver. L'industrie du bois reste peu satisfaisante et les prix sont bas: les exportations au Japon ont augmenté. Les exportations de céréales de Vancouver s'élevaient, depuis le 1er août jusqu'à date, à 48,579,902 boisseaux, contre 20,599,067 l'an dernier. Le marché intérieur des conserves de saumon s'est un peu amélioré ces derniers temps, mais l'exportation demeure inactive. La production minière se maintient grâce aux grandes exploitations. La vente des pommes d'entrepôt est très satisfaisante et il n'y a pas de doute que toute la récolte de 1930 sera vendue bientôt; les producteurs en ont tiré un faible revenu. Le bétail est en bon état.

PROVINCES MARITIMES

Le commerce, gros et détail, est temporairement tranquille et inférieur à l'an dernier. Les rentrées sont passables ou pauvres. Les pommes de terre se vendent lentement, mais les prix ne s'améliorent guère, et l'attitude du gouvernement cubain, qui frappe toute l'année durant de droits élevés, les pommes de terre de table, affectera davantage cette industrie. Les marchés étrangers du poisson restent peu satisfaisants. Les steaks de homard en conserve sont lourds et les prix ne changent pas. Les homards vivants se vendent sensiblement moins cher que l'an dernier. Les manufactures produisent presque toutes au ralenti. Les charbonnages du Cap-Breton travaillent demi-temps et moins. La production de lingots se maintient à l'aciérie de Sydney, encore que les chiffres de février soient inférieurs à ceux de l'an dernier. Les marchés du bois restent inactifs.

Un appel de Son Ex. Mgr Charlebois

Dans l'Evangile nous lisons que Notre-Seigneur dit un jour, à ses disciples: La moisson est abondante et les ouvriers sont peu nombreux.

Dans une autre parabole, Il nous montre la maître de la vigne (lequel est Dieu) sortant, à toute heure, sur la place publique et s'adressant aux hommes qui s'y tenaient oisifs: Que faites-vous ici? Allez vous aussi à ma vigne et je vous donnerai ce qui sera juste.

Chers Jeunes Gens, je vous demande à mon tour: Que faites-vous dans le monde?... Vous y perdez peut-être un temps précieux. Ecoutez donc l'appel du divin Maître: allez travailler à ma vigne: la récompense sera belle. Cette vigne, mes Chers Amis, c'est l'Eglise tout entière. Une partie de cette vigne, la plus recommandée par notre Très Saint Père le Pape, consiste dans les missions indiennes. Une portion de ces missions m'a été confiée depuis plus de 20 ans. Elle porte le nom de Vicariat du Keewatin lequel comprend toute la partie du nord des deux provinces du Manitoba et de la Saskatchewan et une partie du nord de la province d'Ontario. C'est un pays presque entièrement sauvage. Les missions sont dispersées dans une immense forêt

à une grande distance de la civilisation. Les missionnaires n'ont pas les moyens d'engager des ouvriers des centres pour les aider dans leurs travaux manuels. Ce qu'il leur faut, ce sont des apôtres volontaires qui portent, chez les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, le nom de "frères coadjuteurs ou frères convers". Ces frères, poussés par l'amour de Dieu, du salut des âmes et par le désir ardent de leur propre sanctification, abandonnent les vains plaisirs du monde quittent leurs parents, leurs amis, leur paroisse, se font religieux et viennent offrir leur vie, leur force et toute leur énergie au service des missionnaires Oblats. Quel beau sacrifice! Quel admirable dévouement! Ils travailleront, souffriront, s'épuiseront dans la vigne du Seigneur sans autre espoir que celui de sauver leur âme et celle des pauvres indiens abandonnés.

Eh bien! chers Jeunes Gens, si vous sentez dans votre cœur un certain attrait pour un tel dévouement apostolique, soyez assurés que c'est l'appel de Dieu. Il vous veut dans sa vigne. Hâtez-vous de consulter votre curé ou votre directeur de conscience. Dites-lui que vous sentez cet appel divin et demandez-lui ses conseils. Ne vous laissez pas arrêter par de faux amis qui pourraient ne pas comprendre suffisamment la beauté de la vocation de frères missionnaires Oblats de Marie Immaculée et la douceur des sacrifices endurés pour Dieu.

Un bon frère convers me racontait, un jour, toutes les misères et les souffrances endurées dans le cours d'un hiver. J'en étais touché jusqu'aux larmes. Et il ajoutait: "Monseigneur, je ne vous

dis pas cela pour me plaindre. J'ai de là, c'est la réalisation de ce que j'ai désiré depuis mon enfance. Je me trouve heureux et content". C'est le bonheur qu'éprouve celui qui souffre pour Dieu.

Les jeunes gens qui connaissent les métiers de charpentiers-menuisiers ou de mécaniciens ont plus à même rendre de grands services aux pères missionnaires et aux écoles industrielles indiennes. Allons, chers Jeunes Gens, ne manquez pas de m'écrire si l'appel de Dieu se fait entendre dans votre âme. Je vous dirai ce que vous aurez à faire pour devenir missionnaires coadjuteurs dans mes missions. Jusqu'à la fin de mai, écrivez-moi ou adressez-vous au presbytère St-Pierre, 1201 rue Visitation, Montréal. Après cette date, adressez vos lettres à Le Pas, Manitoba.

Si, toutefois, vous sentez cet appel sans éprouver d'attrait pour les missions sauvages, vous pouvez quand même devenir religieux coadjuteurs chez les Pères Oblats. Vous serez employés au service des maisons comme portiers, sacristains, menuisiers, mécaniciens dans l'est du Canada. Dans ce cas, vous n'avez qu'à vous adresser au R.P. V. Jodoin, O.M.I., Chambly Bassin, P.Q.

O. Charlebois, O.M.I.

Vic.-apost. du Keewatin.

Presbytère St-Pierre,

1201 rue Visitation,

Montréal, P.Q.

16 mars 1931.

Spécial

Chocolats assortis - 3 livres pour 99c

LA PHARMACIE WILLIAMS

22, rue Hart

Téléphone No 1

Seul Agent pour les remèdes Rexall et Chocolat Billie Burke

ASSOCIATION DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Des Cités de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine

Les bureaux de tous les dentistes des cités ci-dessus nommées seront fermés

Les MARDI, MERCREDI et JEUDI SOIRS, ainsi que le SAMEDI à MIDI jusqu'au LUNDI matin

A compter du 25 avril au 1er novembre

Tél. 437

Boîte Postale 150

Charbonnerie St-Laurent Ltée

Véritable Anthracite Ecosais
Américain — Coke, — Bitumineux, — Egg — Stove,
Chestnut, — Buckwheat — Huile à chauffage
BOIS

Bureau & Entrepôt: 101, rue du Fleuve

TROIS-RIVIERES, Qué.

Succursale rue Milot
(Ancienne glacière N.-Dame)

226, rue Mont-Royal

Tél. 2329

LA CIE DE CONSTRUCTION ST-LAURENT, LTEE

LES TROIS-RIVIERES

Ingénieurs et Contracteurs généraux

Pierre — Brique — Béton — Bois

Rien de trop gros — Rien de trop petit.

Actuellement nous construisons l'Orphelinat et le

Noviciat des RR. SS. Dominicaines.

LA SANTE DE VOS ENFANTS

Y songez-vous, chère Madame, en les laissant partir pour l'école après un déjeuner pris souvent à la hâte! Vous pourriez être tranquille si le matin, qu'ils soient en retard ou non, vous leur servez des mets qui viennent de chez

Uldéric Carignan

Epicier

(Agent pour les Liqueurs Christin)

22, Badeaux,

Phone 122-1749

SHAWINIGAN, GRAND'MERE ET LA REGION

Grand'Mère

(De notre Correspondant.)

GRAND MERE
Chez les anciens retraitants.

Nos anciens retraitants ont assisté à de belles manifestations dimanche dernier en l'église St-Paul.

A la messe de sept heures il y eut communion générale de tous les anciens retraitants. La messe fut dite par M. le curé H. Trudel. La chorale des retraitants exécuta un magnifique programme de chant sacré. Dans l'après-midi il y eut réunion mensuelle à l'église St-Paul, il y eut exercices du chemin de la croix et bénédiction du T. S. Sacrement, présidé par M. l'abbé Camille Alarie. Immédiatement après cette réunion à l'église, tous les retraitants, au nombre de plusieurs centaines se rendirent aux salles des Chevaliers de Colomb où M. le notaire G.-E. Ladouceur, de Shawinigan Falls Président de la Fédération des Lignes des anciens retraitants donna une très intéressante conférence sur l'oeuvre des retraites fermées. L'orateur fut présenté à l'assemblée par le président M. Jos. Lessard et remercié par M. l'abbé Alarie.

Les anciens retraitants ont aussi procédé au cours de la semaine à l'élection de leurs officiers pour 1931 avec les résultats suivants: Président, M. Mos. Lessard, Aumônier, M. l'abbé Camille Alarie, 1er Vice-Président, M. J.-L. Champigny, 2ème Vice-Président, M. Léo Dugal, Trésorier, M. André Roy, Secrétaire-correspondant, M. Eugène Lacerte, Directeurs: MM. Dosithe Leduc, Amédée Roy, Edouard Colombe et Jos. Nobert. Notre ligue des anciens retraitants compte approximativement 225 unités recrutées à Grand'Mère et dans les paroisses environnantes de St-Georges, Ste-Flore, St-Jean-Baptiste et Lac à la Tortue.

Election des officiers de la
CHALEUR BAY POWER Co.

On a procédé dernièrement à l'élection, en cette ville, de la Chaleur Bay Power Co avec les résultats suivants: Président M. J.-L. Dostaler, Directeur-secrétaire M. Auguste Désilets, Directeurs: MM. Hervé Brunelle, J.-P. Dutil et J.-B. Badaeux, Trésorier M. Léo Dugal.

Le Curling

Pour marquer la fin d'une saison des plus active du curling, les membres du club local de curling ont organisé un grand concours de cuillers, aux gagnants, et de médailles-souvenirs à l'équipe se classant en deuxième position. Ce concours s'est terminé par la victoire, en finale, de l'équipe de Geo. Backer sur celle de Ernest Mercier par un score final de 14 à 3. L'équipe de Backer composé de MM. Donat Boisvert, W.-J. Prud'homme, Albert Thibault et Geo. Backer SKIP, gagna les cuillers et l'équipe de Ernest Mercier, composée de A. Sutherland, Jos. Nobert, Chs Kee et Ernest Mercier, SKIP, gagna les médailles-souvenirs.

Nous donnons ci-après l'alignement des douze équipes qui prirent part à ce bonspiel qui était de quatre bouts avec, en finale, 12 bouts, et le score de chaque élimination.

MM. Adem Lapolice, J.-A. Gagnon, Albert Ricard et Frank Gauthier, SKIP: Evariste Quesnel, Eug. Bellemare, Emmanuel Boisvert et Dr J.-E. Guibord, SKIP: Donat Boisvert, W.-J. Prud'homme, Albert Thibault et Geo. Backer, SKIP—Russell Watts, J.-P. Emile Dessureault, Geo. Webster et Jack Reed, SKIP.

Nick Hanna, Harry Turner, H.-E. Brunelle et Blaise Millette, SKIP: Emile Juneau, Laurier Landry, Ant. Marcotte et Omer Pronovost, SKIP.

Primat Jacob, Eugène Garon, Noël Boisjolie et P.-W. Bates, SKIP—A. Sutherland, Jos. Nobert, Charles Kee et Ernest Mercier, SKIP.

Geo. Mayhew, Adolphe Lajoie, Nestor Boulard et Wm McLeay, SKIP—Armand Rheault, Mike Neville, Oscar Nobert et Dr Emile Vennes, SKIP.

J. O. Pelletier, Gordon Fraser, John Hanna et J. A. Bernier, SKIP—J. Lévesque, J. A. Desbiens, James McLeod et Percy Blinco, SKIP.

Première élimination: Dr J.-E. Guibord bat Frank Gauthier par 6 à 5, Geo. Backer bat Jack Reed par 5 à 3, Blaise Millette bat Omer Pronovost par 7 à 1, Ernest Mercier bat P.-W. Bates par 5 à 2, Wm McLeay bat Dr Emile Vennes par 4 à 3 et Percy Blinco bat J. A. Bernier par 4 à 1.

Deuxième élimination: Geo. Backer bat Dr Guibord par 4 à 3, Ernest Mercier bat Blaise Millette par 4 à 1, et Percy Blinco bat Wm McLeay par 4 à 3.

Semi finale: Geo. Backer bat Blinco par 8 à 4 et en finale Geo. Backer bat Ernest Mercier par 14 à 3.

Concours de DOUBLES pour
rasques de curlers (tams)
MM. H. Demers et Emm. Boisvert vainqueurs.

Un grand concours de doubles qui mit à l'oeuvre 88 membres de notre club de curling s'est terminé récemment par la victoire de MM. H. Demers et Emmanuel Boisvert, en finale, sur MM. Lévesque et McLeay, par un score final de 8 à 7.

Nous donnons ci-après l'alignement des 44 équipes et le score de chacune des éliminations:

MM. Donat Boisvert et S. P. Austin, vs S. C. Aboud et Emile Allard:—Art. Budden et Percy Blinco vs Tom Bowles et Troy Blinco; Ray Duval et F. W. Bates vs H. Demers et Emm. Boisvert;—G. Fowler et Geo. Backer, vs J.-P. Emile Dessureault et Eug. Bellemare;—J.-A. Duchesne et J.-A. Bernier vs Chs Fréchette et Nestor Boulard;—J.-A. Gagnon et Frank Gauthier vs Eugène Garon et H. E. Brunelle;—James Carswell et Russell Cooper vs E.-A. Lampron et J.-A. Desbiens;—Nick Hanna et J.-E. Cleary vs Sam Jomini et Gordon Fraser;—Primat Jacob et Dr J.-E. Guibord vs Adolphe Lajoie et Oscar Gélinais;—Emile Juneau et Fred Homan vs Geo. Mayhew et Raoul Godbout;—J.-A. Crête et Ernest Mercier vs Evariste Quesnel et Joh Hanna;—J. Lévesque et Wm McLeay vs C. Rolletson et Chs Kee;—Laurence Lefebvre et Oscar Nobert vs Edgar Simard et Anthime Marcotte;—Adem Lapolice et Omer Pronovost vs Geo. Hanna et Mike Neville; Wm Forster et Jack Reed vs A. Sutherland et Jos. Nobert;—D.-B. Foss et Wm Scott vs Dr Julien Sicaud et Roméo Ouellette;—Laurier Landry et Capt. H. Simms vs Russell Watts et Armand Rheault;—J.-T.-A. Mélançon et Albert Thibault vs Wm Webster et Albert Ricard;—Rodolphe Maltais et Dr Emile Vennes vs Frank Hagan et E.-B. Wardle;—Léo Gardiner et Harry Turner;—Drummond Petrin et Noël Boisjolie vs Paul Béland et Geo. Webster;—J.-O. Pelletier et Blaise Millette vs W.-J. Prud'homme et James McLeod.

Première élimination: S.-C. Aboud et Emile Allard battent Tom Bowles et Troy Blinco par 7 à 3; Demers et Boisvert battent Dessureault et Bellemare par 9 à 3; Hanna et Boulard battent Frank Gauthier par 15 à 7; Carswell et Ricard battent Vennes et Cleary par 9 à 3; Lajoie et Hoffman battent Jomini et Guibord par 6 à 3; Lévesque et McLeay battent E. Quesnel et J. Hanna par 8 à 3; Lapolice et Pronovost battent Lefebvre et Nobert par 9 à 4; Foss et Scott battent Foster et J. Reed par 10 à 9; Mélançon et Thibault battent Landry et Simms par 4 à 2; L. Gardiner et Wardle battent Maltais et Vennes par 5 à 3; Petrin et Boisjolie battent Aboud et Millette par 6 à 5.

Deuxième élimination: Demers et Boisvert battent Pelletier et Allard par 6 à 2;—Hanna et Boulard battent Carswell et Ricard par 9 à 0;—Lévesque et McLeay battent Lajoie et Hoffman par 9 à 2; Pronovost et Lapolice battent Foss et Scott par 6 à 3; Mélançon et Thibault battent Gardner et Wardle.

Troisième élimination. — Demers et Boisvert battent Hanna et Boulard par 11 à 1;—Lévesque et McLeay battent Lapolice et Pronovost par 5 à 4;—Mélançon et Thibault battent Petrin et Boisjolie par 12 à 4.

Quatrième élimination. Demers et Boisvert battent Mélançon et Thibault par 5 à 3; et en finale Demers et Boisvert battent Lévesque et McLeay par 8 à 7.

Eliminations finales

L'équipe de Oscar Nobert composée de J. Lévesque, Edgar Simard, Albert Ricard et Oscar Nobert, SKIP, a remporté les honneurs, en finale, dans le grand bonspiel du Président M. E. B. Wardle en battant en finale l'équipe de Frank Gauthier par un score final de 9 à 8.

Nous donnons les scores enregistrés dans ces différentes éliminations et les alignements des équipes.

MM. Primat Jacob, Tom Bowles, Jos. Nobert et Dr E. Guibord, SKIP:—Rod. Maltais, J. A. Gagnon, Geo. Webster et Percy Blinco SKIP—Wm Webster, Chs Fréchette, Emile Allard, et Geo. Backer, SKIP—A. Sutherland, Geo. Hanna, Oscar Gélinais et A.-E. Brown, SKIP—Evariste Quesnel, N. Hanna, Tom Martin et Emmanuel Boisvert, SKIP—J. Lévesque, Edgar Simard, Albert Ricard et Oscar Nobert, SKIP—D.-B. Foss, Donat Boisvert, Eug. Bellemare et Fred Hoffman, SKIP—Wm Foster, Adolphe Lajoie, Int. Marcotte,

et Russel Cooper, SKIP—J.-T.-A. Mélançon, Geo. Mayhew, Roméo Ouellette et S.-P. Austin, SKIP—J.-A. Crête, S.-C. Aboud, H.-E. Brunelle et Ernest Mercier, SKIP:—J.-O. Pelletier, H. Demers, Raoul Godbout et Frank Gauthier, SKIP:—Laurence Lefebvre, W.-J. Prud'homme, Blaise Millette, et W.-B. Scott, SKIP—Emile Juneau, James Carswell, Mike Neville, Dr Emile Vennes, SKIP—T. Russell, A. Veillette, J.-A. Desbiens et Albert Thibault, SKIP—J.-A. Duchesne, Eugène Garon, Troy Blinco et Jack Reed, SKIP—Adem Lapolice, A.-E. Lampron, Armand Rheault et E.-B. Wardle, SKIP—Russell Watts, Frank Hagan, Gordon Fraser et Capt. H. Simms, SKIP—J. Lefrançois, Harry Turner, John Hanna et P.-W. Bates, SKIP—Ray Duval, Sam Jomini, Nestor Boulard et E.-J. Cleary, SKIP—C. Robertson, J.-S. Gagnon, James McLeod et J.-A. Bernier, SKIP:—Léo Gardiner, Art. Budden, Chs Kee et Wm McLeay, SKIP:—Drummond Petrin, J.-O. Emile Dessureault, Noël Boisjolie, et Omer Pronovost, SKIP.

Première élimination: Nobert bat Cooper par 15 à 12, J. Reed bat Dr Guibord par 7 à 5; Mercier bat Bernier par 14 à 3, Austin bat Boisvert par 13 à 2, Gauthier bat Hoffman par 13 à 3.

Deuxième élimination: Nobert bat Reed par 5 à 7, Austin bat Mercier par 6 à 5; Gauthier bat Blinco par 9 à 8.

Semi-finale: Gauthier bat Austin par 10 à 7, et en finale Nobert bat Gauthier par un score final de 9 à 8.

L'équipe de Mlle Kate Scully et du Dr J.-E. Guibord gagnent les casques (tams) dans un bonspiel de "doubles mixtes"

Un bonspiel qui n'a pas manqué d'intéresser tous les nombreux membres de curling de cette ville et qui mit aux prises 24 équipes mixtes doubles se termina par une victoire de Mlle Kate Scully et du Dr Guibord, en finale, sur celle de Mme Draper et de M. Albert Thibault par un score final de 9 à 6.

Nous donnons ci-après l'alignement des équipes et les scores enregistrés dans les différentes éliminations: Mme T. Binco et M. Dr Emile Vennes, vs Mlle R. Hayes et M. J.-A. Desbiens; Mlle I. Smith et M. Raoul Godbout vs Mlle Kate Scully et Dr Guibord; Mme H. Simms et M. Joseph Nobert vs Mme L. Saunders et M. J.-A. Gagnon;—Mlle L. Landry et M. J. Hanna vs Mme A. Gagnon et M. Frank Gauthier;—Mme A. Sutherland et M. Geo. Backer vs Mlle Cécile Neville et M. S. Austin; Mme Chs Therrien et M. Armand Rheault vs Mlle D. Dickson et M. H. Turner;—Mlle I. Lebrocq et M. Geo. Webster vs Mme Balko et M. M. Neville; Mme A. Butler et M. W.-J. Prud'homme vs Mme S. Austin et M. Noël Boisjolie;—Mlle B. Hayes et M. Eug. Bellemare vs Mme Draper et M. Alb. Thibault;—Mlle A. Lebrocq et M. A. Lapolice vs Mlle M. Cleary et M. Chs Kee;—Mme Geo. Backer et M. Nestor Boulard vs Mme Dr J. Sicaud et M. E.-J. Cleary;—Mlle N. Cleary et M. A. Sutherland vs Mme G. Fraser et M. Ant. Marcotte.

Première élimination: Scully et Guibord battent Binco et Vennes par 6 à 4, Landry et Hanna battent Saunders et Gagnon par 9 à 4, Dickson et Turner battent Sutherland et Backer par 9 à 1, Lebrocq et Webster battent Austin et Boisjolie par 9 à 0, Draper et Thibault battent Cleary et Chs Kee par 14 à 0, Fraser et Marcotte battent Gagnon et Cleary par 9 à 7.

Deuxième élimination: Scully et Guibord battent Landry et Hanna par 12 à 2, Dickson et Turner battent Lebrocq et Webster par 9 à 3, Draper et Thibault battent Fraser et Marcotte par 9 à 1.

Semi-finale: Draper et Thibault, battent Dickson et Turner par 7 à 4, et en finale Scully et Guibord battent Draper et Thibault par 9 à 6.

déclaré que la Shawinigan Water & Power Co. aurait besoin d'un bon nombre d'hommes pour ses travaux des Rapides Blancs, et il avait ajouté que la dite compagnie était toute disposée à donner de l'emploi à sde gens de Shawinigan et même à donner la préférence à ces derniers lorsqu'il s'agira de cas spéciaux, coWme, par exemple, de pères etou d soutiens de familles. Certains journaux ont, paraît-il, fait dire à M. Courteau que la Shawinigan n'emploierait que des gens d'ici. Ceci est absolument inexact et pour une raison bien évidente, c'est que la Compagnie susmentionnée pourra donner du travail à plus de 2,000 hommes, au fur et à mesure que ses travaux des Rapides Blancs progresseront et elle ne pourrait certainement pas trouver cette main-d'oeuvre ici.

Nous voulons bien, a dit en substance au conseil de-ville, M. Courteau, employer des citoyens de Shawinigan, en assez grand nombre même, mais nous croyons équitable de donner le même avantage à d'autres municipalités et nous sommes certains que personne nous blâmera d'en agir ainsi."

En retraite fermée

MM. Dr Jos. Garceau, J.-H. Nap. Desaulniers, N.P., Drs J.-J. Trudel et Adj. Deschênes, G.-E. Ladouceur, N.P., J.-A. Leclerc et J.-E. Prévoist ont pris part récemment à une retraite fermée prêchée par le R.P. Faure, O.M.I., chez les Oblats, au Cap-de-la-Madeleine.

Soirée de cartes des tertiaire de St-Pierre

La soirée de cartes organisée par la Fraternité du Tiers-Ordre de St-Pierre au bénéfice des oeuvres paroissiales et qui aura lieu mardi prochain, le 7 avril, dans la salle du collège de l'Immaculée-Conception sous la présidence d'honneur de Son Honneur M. le maire et de M. Albert Giguère, promet d'être un succès.

On a recueilli jusqu'ici un grand nombre de riches cadeaux pour cette soirée et on en attend encore plusieurs autres. Des prix de présence de grande valeur seront, en outre, distribués. Un délicieux goûter sera servi gratuitement et avec tout cela un beau programme musical sera rendu par l'Harmonie de l'Immaculée-Conception. On est donc certain de passer la soirée tout à fait agréable tout en contribuant à de bonnes oeuvres. Aussi il ne fait pas de doute que l'assistance sera fort nombreuse et chacun y trouvera son agrément. En foule donc u e l l e mardi soir, 7 avril.

Après avoir passé quelque temps à l'hôpital de cette ville et y avoir subi une opération, Mlle Cécile S. de Carufel, employée au bureau de poste local, est maintenant en convalescence dans sa famille. Nous lui souhaitons de tout coeur un prompt et complet rétablissement.

ST-SEVERE

(De notre Correspondant)

Quarante-Heures

Les pieux exercices de nos Quarante Heures ont eu lieu du 16 au 18 mars. L'église pour la circonstance a été artistiquement décorée: l'autel si bien orné rayonnait sous un flot de lumière. A cela s'ajoutait le reflet de l'électricité. En ces jours béniés tous nos paroissiens se sont fait un devoir de venir rendre leurs hommages à Jésus-Hostie et le Ciel a certainement répandu ses flots de grâces et de bénédictions. Puissent aussi, tous les heureux convives de la Table Sainte conserver avec le don précieux de la grâce sanctifiante une fidélité inviolable à leurs bonnes résolutions. Tous les prêtres voisins, rehaussèrent de leur présence l'éclat de ces fêtes. D'abord, MM. les abbés J.-E. Poisson, curé à La Pointe-du-Lac; Elz. S. de Carufel, curé à Yamachiche; J.-A. Lavergne, curé à St-Léon; R. Lamy, curé à Charrette; L. Désilets, curé à St-Thomas; E. Lamy, vicaire à St-Barnabé; E. Jacob, vicaire à Yamachiche.

A notre dévoué Pasteur et à ses collaborateurs, nous disons un cordial merci.

Merci

Le 21 mars a été baptisé Joseph-Jacques, enfant de M. et Mme Dionis Noël. Parrain et marraine, M. et Mme Isaie Guillemette, grands parents de l'enfant.

Va et vient

Mlle Clara Mélançon, de St-Barnabé, passe quelque temps chez sa soeur Mme Léopold Gélinais.

—M. Théodore Lamy et Mlle Rita Lamy, de Montréal, chez Dame Vve Égide Lamy et autres parents, ces jours derniers.

—M. et Mme Israël Diamond, de St-Barnabé, chez leur fille Mme Arsène Lamy dernièrement.

—MM. Léo et Alexandre Chainé, Mlle Bernadette Chainé, aux Trois-Rivières la semaine dernière.

—M. et Mme Elisée Héroux, aux Trois-Rivières ces jours derniers.

T'a pas ?

par RACEY



Tas pas déjà juré à la femme, un peu jalouse, que ta nouvelle sténographe a à peu près l'air de ceci —



elle aperçoit la jolie blonde que voici —



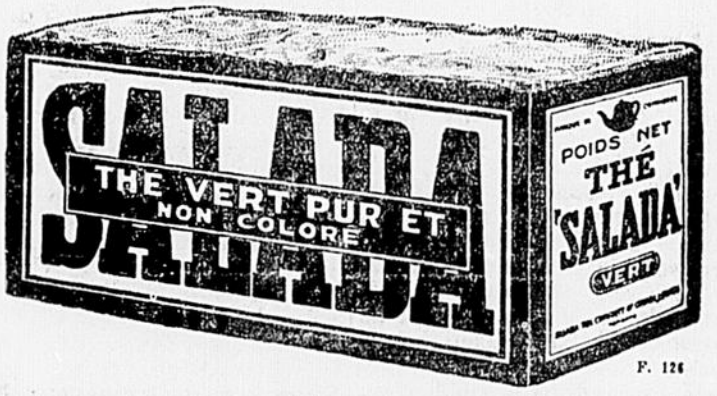
mais la semaine suivante, quand ta moitié te fait une visite inattendue au bureau —



Tas pas ensuite essayé une BLACK HORSE? Ça aide beaucoup.

dites simplement—

"Bière Black Horse Dawes
s.v.p.!"

Thé aromatique délicieux
'Frais des Plantations'

Saveur des plus rafraîchissante

Vert ou noir — à partir de 60c lb.

Pourquoi Êtes-vous Souffrant?

Les impuretés dans le système sont la cause de la plupart des maux communs.

Ces impuretés ne peuvent être expulsées que lorsque les organes sont en bonne condition. Le

NOVORO

Du DR. PIERRE

a la réputation d'agir sur ces organes, les aidant à rejeter les matières empoisonnées, et inutiles.

La Première Boutelle Prouvera Son Mérite. C'est un vieux remède herbeux ne contenant que ce qui fera du bien au système.

Ne le demandez pas aux droguistes, il n'est fourni que par des agents spéciaux. Pour plus de renseignements, adressez-vous à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.

(Déposé libre de tous droits au Canada.)

RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres,
vos enfants
seront heureux

Nouvelles agricoles

Engraissons à point: Les cultivateurs qui engraisent des boeufs devraient noter soigneusement l'extrait suivant du rapport du Ministère fédéral de l'Agriculture sur le commerce des bestiaux. Les exportateurs apportent au marché des quantités considérables de boeufs gras. Le marché a déjà suffisamment de facteurs qui le dépriment et nous prions les exportateurs, dans leur propre intérêt, de ne pas sacrifier des boeufs à demi engraisés qui font baisser les prix. "Comptez l'engraisement de vos boeufs et obtenez le meilleur prix que le marché peut offrir."

Moyen de conserver les fruits frais: La Lettre-nouvelles de la Division fédérale de la réfrigération contient quelques renseignements intéressants sur l'application du procédé de congélation rapide aux fruits et aux légumes frais périssables. Des essais effectués récemment sur des pêches montrent que le procédé conserve la valeur nutritive originale et les sels minéraux de ces fruits sans causer aucune perte d'éléments chimiques utiles ou de goût. Il semble que le procédé conserve le fruit absolument frais: en fait, 40 sur 42 essais du goût montrent que les "pêches gelées" sont plus juteuses, plus sucrées et ont un meilleur goût que les pêches fraîches.

En Colombie britannique, on fait actuellement des expériences sur la congélation rapide des pois verts en petits cartons. Ces pois seront conservés à une température de 350 F. au-dessous de zéro, jusqu'à ce qu'ils soient vendus l'hiver prochain.

Il n'y a pas d'avantage à conserver les oeufs: Il n'y a pas d'avantage à conserver les oeufs dans l'espoir d'une hausse de prix, déclarent les inspecteurs fédéraux à Winnipeg. La majorité des oeufs reçus sont de bonne qualité, mais on voit quelques oeufs conservés. Ces derniers sont toujours classés dans la deuxième catégorie, ce qui montre que c'est une erreur de conserver des produits périssables pendant quelque temps dans l'espoir d'une hausse des prix. Au moment où ce rapport a été reçu, les extras recevaient 5c par douzaine de plus que les seconds. Le Service de la vente des oeufs, du Ministère fédéral de l'Agriculture, recommande aux cultivateurs de vendre leurs oeufs dans le meilleur état possible, c'est-à-dire aussitôt que possible après la ponte, afin de profiter du classement officiel.

Achetez des poussins approuvés: Dans la conduite de sa "Campagne de cerceles avicoles" parmi les cultivateurs du Québec, le gouvernement provincial n'autorise que l'achat de poussins d'un jour venant de couvoirs approuvés. C'est là une belle recommandation des systèmes fédéraux d'approbation, qui tous tendent à la production de poussins approuvés. Ces systèmes d'approbation, aujourd'hui officiellement reconnus, et qui comprennent le contrôle, la certification et l'enregistrement, l'approbation du couvoir et des poussins

approuvés, sont sous la direction du Service de l'Aviculture, du Ministère fédéral de l'Agriculture. La surveillance du Gouvernement est la garantie qui a fait de ces systèmes d'approbation le développement le plus important de l'industrie avicole en ces dernières années.

La valeur réelle de l'orge: Le cultivateur et le nourrisseur s'intéressent toujours aux chiffres qui indiquent la valeur réelle des fourrages et des grains. Il serait utile de connaître la valeur par acre d'une récolte d'orge donnée aux pores, car l'orge est actuellement, comme on le sait, un problème et une occasion. D'après une autorité canadienne éminente, cette récolte, lorsqu'elle est donnée aux pores dans les quantités mentionnées, a la valeur suivante par acre, basée sur une production de 40 boisseaux à l'acre.

Lorsque la quantité donnée pour produire 100 liv. de porc est

Lorsque les pores valent:

	810	828	40848	00842	70851	20
9	34	50	43	20	38	40
8	30	70	38	40	34	41
7	26	85	33	60	29	80
6	23	00	28	80	25	60

— Ministère fédéral de l'Agriculture.

Employez des grains canadiens pour les volailles: Pour remédier à la situation actuelle des aliments, le Service de l'Aviculture des fermes expérimentales fédérales a fait une étude de l'utilité des grains cultivés au Canada pour l'alimentation des volailles. L'orge s'est montrée tout aussi bonne que le maïs jaune pour la ponte, à condition qu'on y ajoute des aliments complémentaires sous forme d'huile de foie de morue et de verdure. Dans un feuillet spécial (No 128—Nouvelle Série) qui vient de sortir de l'imprimerie, on trouve des instructions complètes sur l'emploi des grains domestiques pour la nourriture des volailles. On peut se procurer ce bulletin gratuitement en s'adressant au Bureau des Publications du Ministère à Ottawa.

Le facteur personnel: Le facteur personnel est l'un des plus importants dans la bonne alimentation des pores, écrit R.M. Hopper, expert en exploitation animale de la Ferme expérimentale de Brandon. Le bon nourrisseur sait que l'alimentation n'est pas une opération mécanique et qu'elle exige de l'habileté et une étroite observation des animaux, pour obtenir un développement maximum et le plus gros rapport pour la nourriture consommée.

Le miel est toujours sans danger: Dans une déclaration récente, un expert du Ministère fédéral de l'Agriculture appelle l'attention sur le fait que le miel peut toujours être consommé en toute sécurité. La raison est que la plupart des germes de maladie qui affectent l'homme ne peuvent pas vivre dans le miel, qui soutire l'eau de leurs tissus et les fait périr. Il y a certaines maladies qui affectent les abeilles et le couvain, mais qui n'enlèvent rien à la valeur du miel pour l'alimentation, car ces maladies n'ont pas le moindre effet sur les êtres humains.

Pour détruire la folle avoine: Le régisseur W.A. Munro, de la

Station expérimentale fédérale de Rosthern, Sask., fait remarquer que la folle avoine ne germe qu'au printemps et au commencement de l'été, dans des conditions favorables d'humidité, et il recommande de la détruire en la laissant germer puis en l'enfouissant au disque. Il dit: "Dès que la récolte est enlevée, donnez un labour superficiel ou disque à deux reprises, et aussitôt que possible au printemps hersez, puis attendez que les plantes de folle avoine lèvent au-dessus du sol—Entre le milieu et la fin de mai. Labourez à une profondeur de trois ou quatre pouces et semez de l'orge et de l'avoine pour fourrages verts. Il n'y aura que très peu de folle avoine dans la récolte."

— Ministère de l'Agriculture.

L'orge pour l'alimentation des bestiaux

Le Service de l'exploitation animale de la Division des fermes expérimentales, Ministère de l'Agriculture vient de publier un feuillet intitulé "L'emploi de l'orge pour l'alimentation des bestiaux" qui traite en grand l'emploi et l'utilité de l'orge pour l'alimentation des boeufs de boucherie, des vaches laitières, des chevaux, des moutons et des pores, et où nous trouvons l'introduction suivante:

On doit considérer que l'orge vaut le maïs pour toutes les catégories de bestiaux, dans l'alimentation desquels ce dernier a joué un rôle important. C'est un produit canadien qui s'accommode admirablement bien de conditions variées de climat et de culture au Canada. L'orge mérite également d'avoir une place dans les rations d'élevage et de finissage des bestiaux canadiens.

Ce bulletin contient des renseignements utiles sur la valeur alimentaire de l'orge, par comparaison aux autres aliments et pour les différentes catégories de bestiaux, que nous résumons ici.

1. L'orge est un produit canadien qui est relativement meilleur marché que le blé d'Inde importé.
2. On peut maintenant se procurer l'orge à prix relativement bas.
3. Au point de vue du total des principes nutritifs digestibles, l'orge n'est dépassée que par le blé et le maïs.
4. L'orge n'est pas tout à fait aussi savoureuse que le blé d'Inde et il vaut mieux la donner avec d'autres grains.
5. Comme l'orge est d'une nature carbonacée ou engraisante, c'est pour les animaux producteurs de viande et dans les phases de la croissance et de l'engraisement qu'elle est le plus utile.
6. Il est généralement admis que l'orge est le grain le plus utile de tous ceux qui sont cultivés au Canada pour l'alimentation des pores.
7. Elle est presque aussi utile dans l'alimentation et l'engraisement des boeufs de boucherie.
8. L'orge combinée à l'avoine forme une bonne base pour les moutons, données aux vaches laitières, auxquelles on ajoute de la luzerne, des foin de céréales et de légumineuses riches en protéine, pour fournir la protéine supplémentaire nécessaire pour équilibrer la ration.
9. L'orge peut être donnée économiquement et sans danger aux chevaux de travail, comme part de la ration de grain. Il vaut mieux la rouser ou la concasser.
10. L'orge roulée, concassée ou grossièrement moulue se combine bien avec l'avoine pour l'engraisement des agneaux.

On peut obtenir ce feuillet et en même temps un feuillet semblable couvrant l'alimentation des volailles (No 128, N.S.), en s'adressant au Bureau des Publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

Geo.-W. Muir,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.

Il y avait chez les Juifs des cités de refuge, et les criminels, une fois entrés dans leur enceinte, se trouvaient à l'abri des poursuites de la justice. Maintenant ce grand nombre de cités de refuge n'existent plus: une seule reste encore, et c'est Marie, avec cette différence que les villes de l'Ancien Testament n'offraient pas un refuge à toutes espèces de criminels et pour toutes sortes de délits, tandis que sous le manteau de Marie, tous les pêcheurs trouvent un abri de quelque crime qu'ils soient d'ailleurs chargés.

Le soin des poussins

DANS LA FOUSSINIÈRE
(Notes des fermes expérimentales)

La vitalité est le facteur le plus important dans l'éducation des poussins. Il faut enlever immédiatement tous les poussins faibles et impotents, dès la sortie de l'incubateur. Au cours du transfert de l'incubateur à l'éleveuse, il faut veiller avec soin à ce que les poussins soient bien couverts, pour qu'ils ne se refroidissent pas.

Quelques écarts peu importants dans la température de la poussinière ne font pas de mal, à condition que la température ne tombe pas au-dessous de 100° F. sous le capuchon. Il est bon cependant d'avoir une température encore plus élevée sous le capuchon pour que les poussins soient encouragés à se répartir sur toute l'étendue du plancher le soir et n'aillent pas s'enlasser autour du poêle. On abaisse la température graduellement, à mesure que les poussins commencent à prendre leurs plumes. Les poussins eux-mêmes fournissent le meilleur guide relativement à la température, et ils indiquent clairement par leurs actions le bien-être qu'ils ressentent. Pendant les premiers jours il est nécessaire de les retenir assez près du capuchon jusqu'à ce qu'ils aient appris à revenir au poêle d'eux-mêmes lorsqu'ils ont froid.

Dès que les poussins sont mis dans l'éleveuse il faut leur donner un peu d'eau légèrement chauffée et un petit repas de gravier à poussins dans le parquet. On peut leur donner immédiatement des trémies remplies de pâtes, car les expériences conduites pendant une série d'années par le Service d'Aviculture de la Ferme centrale d'Ottawa ont clairement indiqué que le développement est plus rapide et la mortalité plus faible lorsqu'on le fait. Les poussins qui reçoivent leur premier repas immédiatement après l'entrée dans l'éleveuse ou la poussinière (environ 24 heures après l'incubation) ont presque toujours donné les meilleurs résultats. Les trémies de pâte, une fois mises en place, ne sont plus enlevées, car l'expérience a démontré que les poussins ainsi traités sont ceux qui font la plus forte augmentation de poids. Les poussins devraient avoir en tout temps devant eux du gravier à poussin et des coquilles.

On jette généralement du grain à poussin dans la litière après la première semaine et l'on donne tous les jours de la verdure fraîchement coupée. À défaut de verdure, l'avoine germée sur des claies et portant des tiges vertes de trois à quatre pouces de hauteur, fournit un aliment succulent. La verdure cultivée doit venir de champs sur lesquels les volailles n'ont pas déjà couru. Si les poussins ne peuvent sortir au bout de huit ou dix premiers jours, il faut ajouter à la pâte de l'huile de foie de morue brute à raison de 1 pour cent. Dès que la température le permet, il faut ouvrir les châssis pour que la lumière du soleil puisse parvenir directement jusqu'au plancher du parquet.

On pourra se procurer un bulletin donnant des renseignements utiles sur les rations des poussins d'élevage en s'adressant au Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

H.S. Gutteridge,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa, Ont.

Une enquête sur le Communisme aux Etats-Unis

Le gouvernement américain a nommé en juillet 1930 une commission chargée de faire enquête sur les agissements bolchévistes aux Etats-Unis. Ses membres viennent de présenter leur rapport.

Après avoir indiqué les activités du Parti communiste américain et le danger qu'il constituait pour les Etats-Unis, ils recommandent les mesures suivantes:

- 1) L'interdiction du Parti communiste américain;
- 2) le renforcement des lois sur l'immigration pour interdire l'admission des communistes et permettre l'expulsion immédiate des étrangers communistes;
- 3) un amendement aux lois de naturalisation pour retirer aux communistes les droits de citoyen américain;
- 4) une modification des lois postales pour interdire l'expédition des journaux, magazines et pamphlets de propagande révolutionnaire;
- 5) la création d'une législation fédérale pour permettre des poursuites contre les communistes et les organisations et journaux propagant des rumeurs en vue de créer une pression sur les banques et les retraites de dépôts;
- 6) l'élimination des codes secrets entre les gouvernements

CARTES PROFESSIONNELLES

W.-H. FONTAINE, O. D.
SPECIALISTE POUR LA
VUE, diplômé de l'Institut
K.C.H.O.S., Kansas City,
Mo. Licencié et Diplômé
de la A.O.O.P.C.

OPTOMETRISTE
OFFICIEL DU
CANADIEN PACIFIQUE

SPECIALITE
Maux de tête — Yeux
croches redressés sans opé-
ration.

Livraison immédiate de
tout ouvrage. Consultations:
lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a.m. à
6 p.m., vendredi et samedi
de 9 a.m. à 9 p.m.

492 St-Maurice, Tél. 965

A.-J. Gouin & Cie
Assurances Générales

Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie

Bureau établi depuis
plus de 30 ans

Tél. 114, 4 Du Platon

J.-A. Trudel, J.-E. Guillet
Notaires

Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.

Bureau: 36, rue Alexandre

Tél. Bell 491, 3-Rivières

Jules Caron
Architecte

30, rue Bonaventure,
Tél. 720

Les Trois-Rivières

4-a Alexandre Tél. 401
(voisin Edifice Ameau)

Dr C. BARIBEAU,
B. A., M. D.

Ex-élève des hôp. de Paris
Ex-interne de l'hôpital
Notre-Dame.

Spécialité: Chirurgie générale, appareil urinaire.

Consultations: 1:30 à 4 p.m.

Le soir: 7 à 8 hres.

Visites à domicile sur
appel.

Tél. 401 Heures de Bureau:
Avant-midi 10 à 12
Après-midi 2 à 5
Le soir 7 à 8

Pour les maladies des yeux,
oreilles, nez et la gorge.

Dr BENOIT JACOB, M.D.

Ex-assistant à la clinique Nationale Ophthalmologique, des Quinze-Vingts, Paris, ex-élève à l'hôpital Beauclerc, Paris, ex-interne de l'hôp. Normand & Cross.

4-a Alexandre, Trois-Rivières

Tél. 1442

Dr Paul Trudel

15, rue Volontaire

Ex-élève des Hôpitaux de Paris

Médecine générale et accouchements

Consultations: de 2 à 5 et de 7 à 8

Service sur appel de jour et de nuit

et agences commerciales n'ayant pas de relations diplomatiques avec les Etats-Unis; 7) l'envoi en Russie d'une Commission d'enquête sur les camps de prisonniers pour étudier le travail forcé; 8) la prise en considération immédiate par le Congrès de l'embargo sur les importations de marchandises russes.

Plusieurs de ces mesures ne seraient-elles pas opportunes aussi dans notre pays?

A. D. Gascon
Louis Parant
GASCON & PARANT
ARCHITECTES
Trois-Rivières
144, rue St-François-Xavier
Tél. 266

Dr J.-A. Rousseau
Directeur du Dispensaire
Antivénérien
Bureau privé de:
10 hres a.m. à 4 p.m., et
7 p.m., à 8 1/2 hres.
Maladies des voies urinaires
Maladies des femmes
Maladies de la peau
Tél. 119 28, rue Royale

Dr Auguste Panneton
Spécialiste pour maladie
des yeux, des oreilles, du
nez et de la gorge.
Consultations: 1:30 hre
à 4:30 hres tous les après-
midis.
Le soir: Lundi, mer-
credi et vendredi, de 7 à
8 hres et sur rendez-vous.
Tél. Bell 526
65a, Avenue Laviolette

U.-J. Asselin,
Ernest-L. Denoncourt
Asselin & Denoncourt
Architectes
Edifice Ameau, 6e étage.
Téléphone: 963

Tél. Bureau: 658 Rés.: 2274
Dr J.-H. BELAND
Chirurgien-Dentiste
Extraction des dents
sans douleurs. Traite-
ment de la Pyorrhée par
la Vaccinothérapie. Tra-
vaux dentaires exécutés avec
soin et promptement.
Heures de Bureau: De 8
a.m. à 5 p.m. Le soir de
7 à 8 heures.
Bureaux: 26, Des Forges

Tél. 1526
Docteur R. Dugré
Des Hôpitaux de Paris,
Lyon, New-York
Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph
SPECIALITES
Chirurgie des organes gé-
nito-urinaires, du sys-
tème osseux et du tube
digestif.
Consultations:
Au bureau: 2 à 4 hres et
7 à 8 hres p.m.
A domicile sur rendez-vous.
56, Ave Laviolette

Téléphone: 328 et 329
ROGER BISSON
Avocat et Procureur
EDIFICE AMEAU
6e Etage
Angle Notre-Dame et
Alexandre
TROIS-RIVIERES

Téléphone Bell 1900
**DUPLESSIS, LANGLOIS
& LAMOTHE**
Avocats
4, St-Joseph, 3-Rivières

Tél. 328-329 C.P. 640
HENRI BISSON
Comptable et Liquidateur
Syndic en matière de
faillite. Règlement entre
débiteurs et créanciers.
Perception et achat de
comptes. 35 ans d'expé-
rience à votre service.
Edifice Ameau, 6e étage
Angle N.-D. et Alexandre
TROIS-RIVIERES

Tél. 233
Chs. Bourgeois
B.A. LL. M.
Avocat
26, rue St-Joseph 26

Dr Roch Hébert
SPECIALISTE
Maladies des yeux, des
oreilles, du nez et de la
gorge.
Heures de consultations:
9 à 12 heures a.m.
1 à 5 heures p.m.
7 à 8 heures p.m.
58 Royale, coin Plaisance
Tél. — 1425

A.-E. HUNT KING, D.C.
Docteur en Chiropratique
Trois-Rivières
6a, rue Alexandre Tél. 1913
Shawinigan Falls
26—5ème rue Tél. 725

Tél. Bureau 1158
"Résidence 988"
J. U. GREGOIRE
Notaire
Argent à prêter, Examens
de Titres, Assurances,
Collections, etc.
13, rue Hart, 3-Rivières
Bureau à St-Maurice, du
samedi midi au lundi midi.
Propriétés à vendre

Tél. 1059
Jean-Marie Bureau
B.L., LL.B.
Avocat et Procureur
38, rue Hart
Les Trois-Rivières

Tél. 930 Casier Postal 310
Jacques Bureau, C.R.
Philippe Biqué, C.R.
Georges Gouin, B.A.
Léon Girard, LL.L.
Raoul Provencher, B.L.
Bureau, Biqué, Gouin, Girard &
Provencher
Avocats
4, Des Forges
Edifice Power
Les Trois-Rivières

Tél. Bureau 1059
Résidence 1959f
Alphonse Lamy, L.L.L.
NOTAIRE
Argent à prêter, admini-
stration, règlement de
successions, etc.
38, rue Hart, 3-Rivières
Bureau du soir, le vendredi
de 7 à 8 heures

Casier Postal 556—Tél. 235
J.-A. Lemire, LL.L.
Notaire
Argent à prêter. Examen
de titres. Règlement et
administration de succe-
ssions, etc.
40, Alexandre, (Coin Hart)
Les Trois-Rivières

Tél. 1299-J
Joseph Barnard
Avocat
108, rue Des Forges



**Bardeaux
d'Amiante**

"LACHINE"
—
LAMBRIS ET
TOITURES

ENTIEREMENT A L'EPREUVE DU FEU

Les matériaux inflammables sont la cause de la plupart des grandes conflagrations.
L'Amiante élimine tout risque de ce genre.
L'Amiante est le dernier cri de la couverture et lambris de sûreté, c'est la matière idéale pour l'habitation à prix modéré.
Nous vendons aussi la **tuile d'Amiante** (en grandes feuilles) contre la moitié de la tuile céramique et autres pour chambres de bain, cuisines, etc., couleurs: blanc, crème, bleu, vert.

Vendons aussi Papiers en rouleaux, Bardeaux d'asphalte Gravis, de même que la toile et la vitre.
Prix sur demande.

La Cie Manufacturière d'Amiante
78, rue St-Pierre, Tél.: 2-7663, QUEBEC, P.Q.

M. Fortunat Lord donne une conférence intéressante chez les Chevaliers de Colomb

M. le Recorder de la ville, M. Fortunat Lord, a donné ces jours derniers, chez les Chevaliers de Colomb, une conférence fort instructive.

On sait que M. Lord a passé, il n'y a pas bien longtemps, deux mois à Paris, deux mois qui l'ont servi de façon particulière et qui lui ont permis de prendre contact avec la vie parisienne dans son plus intime.

Bien préparé par de longues études M. Lord n'a pas vu Paris en simple curieux, mais plutôt en observateur averti, en véritable savant à qui rien n'échappe. Aussi sa conférence a-t-elle été revêtue de ce fait un cachet de vécu du plus haut intérêt.

Le texte dont nous commençons aujourd'hui la publication est plus éloquent que les commentaires que nous en pouvons faire et avec plaisir nous laissons la parole à M. Lord:

Je ne conseillerai à personne de visiter Paris s'il est en quête de choses colossales, d'une ville ultra-moderne, de rues en échiquier. Je lui dirai tout simplement de rester chez lui. Ce que Paris offre au visiteur ressortit à l'ordre artistique, intellectuel, moral. C'est pourquoi tant de gens reviennent d'un voyage outre-mer avec un cœur un désenchantement complet.

Malheureusement ils avaient composé un Paris comme on écrit un roman de magazine. Partout ce n'était que richesse, confort et somptuosité. Et voici que Paris, n'a pas répondu à leur attente. Paris n'est pas New-York. Pour l'appréhender, c'est ce qui fait sa supériorité, il faut une culture qui manque aux snobs. Aujourd'hui, pour obéir à la mode, des qu'un nouveau riche en a le loisir, il s'embarque pour la France après l'avoir copieusement annoncé dans les journaux. Cela donne du ton et de la classe parmi les intellectuels. Or, comme pour avoir des connaissances, il ne suffit pas de le vouloir et de le dire, ces Messieurs de l'arri-visme n'aiment pas une ville pour laquelle ils sont si peu façonnés.

Qu'est-ce au juste qui constitue la beauté, l'attrait de Paris? M. Léon Daudet s'est posé cette question dans Paris Vécu:

— Est-ce la Seine? — Elle y est pour beaucoup par son frisson, ses moires, ses reflets. Mais elle n'est pas tout et, quand on pense de loin à Paris, ce n'est pas elle qu'on voit immédiatement.

— Est-ce le centre luxueux et brillant: la rue Royale, la Place de la Concorde, les Champs-Élysées, la rue de la Paix?

Certainement non. La partie luxueuse de Londres, Piccadilly, Saint-James, Hyde Park, donne une impression de richesse et de fête supérieure à celle de Paris. — Est-ce le mélange de vieux et de neuf, le maintien de pans, somptueux ou haillonneux, d'histoire. Notre-Dame et Saint-Séverin, ce conglomérat de villages, de gros bourgs qu'on appelle les faubourgs de Paris?

— Nous approchons de la vérité. Paris est beau comme une eau forte où il y a des noirs et des blancs des noirs du passé, des blancs de l'heure. Méryon l'a bûné à merveille, Beaudelaire aussi, Alphonse Deaudet également, et, après ces trois graveurs de Paris, il y a quelques bonnes lithographies de Victor Hugo dans Les MISÉRABLES. Ensuite, au loin on peut citer honorablement le Bièvre d'Hyusmans, le quartier de la Goutte de Zola et le Belleville de Geoffroy. C'est à peu près tout. Ah! pardon, Drumont, bien qu'assez peu poète a écrit MON VIEUX PARIS qui, moins didactique, eût été un chef-d'œuvre. Quant à l'ouvrage de Maxime du Camp, c'est un compendium, un répertoire et rien de plus. Ensuite, Paris est comme l'inclusion d'une foule de romans (l'histoire des familles qui l'habitent) dans un très grand drame, son histoire à lui. C'est une ville ardente et menacée. Elle garde des amours et des haines qui peuplent ses nuits, des travaux qui peuplent ses jours. Elle est menacée par les peuples voisins et sous des formes très différentes, qui vont du bombardement à l'immigration.

Après un tel témoignage, vous ne douterez plus au moins de la véracité de mes conseils. Que devient, m'objecterez-vous, le dicton: "Qui n'a vu Paris, n'a rien vu"? Il est toujours exact. Mais voilà, c'est un aphorisme de dilettante. Paris est la première ville du monde pour le touriste instruit qui veut collationner ses impressions avec la réalité. Et la collation grandit d'intérêt en fonction de la nationalité du touriste. Vous comparez maintenant le plaisir avec lequel les gens de chez nous

visitent la grand-ville. Je connais cet enchantement pendant deux mois. Si vous me le permettez, je m'en vais, ce soir, évoquer brièvement quelques-uns de mes souvenirs.

Du point de vue géographique, Paris a la forme d'une coque inclinée. L'image, vraie au physique, ne l'est pas de l'être au moral. Paris, c'est le viscéral qui nourrit le monde, la ville où bat le pouls de l'univers, la ville aux sentiments chevaleresques, aux mouvements toujours nobles, le rempart de la civilisation. Paris disparu, le monde grouillerait dans les ténèbres de la nuit, car il aurait perdu sa colonne de feu.

Paris, il fallait s'y attendre, e-veille chez ses voisins des convulsions. Depuis Sainte Geneviève jusqu'à la Troisième République, il a été, pour cette raison, maintes fois envahi. Afin de se protéger, il s'est entouré d'une enceinte. La première remonte à l'époque romaine. Elle prenait alors figure d'une mur continu. Subsequently, il est devenu une ceinture de fortifications. Cependant malgré ses forts, Paris n'est pas une place forte. En 1914, Gallieni en fit un camp retranché. Et personne n'a oublié que l'armée de ce camp fut celle qui eut à combattre les hordes de Von Klück sur la Marne.

Puisque Paris est une ville close, pour y accéder et en sortir, il faut passer par des portes. Paris compte 36 portes: La Villette, Saint-Ouen, Maillot, Charenton, Reuilly, Poissonnière, etc. Ces portes s'ouvrent sur les magnifiques routes de Paris: de larges chemins d'ardoise, rayonnant dans tous les sens, bordés d'une double haie de hêtres et d'ormes. Les Allemands, par vandalisme, ont bien abattu tous les arbres de la route qui conduit de Senlis à Meaux, mais le gouvernement les a immédiatement remplacés. En sorte que pour être moins luxuriante, la végétation est encore belle de cette voie parisienne.

Si vous examinez les armoiries de Paris vous découvrez une galère à trois rames, qui cingle à toutes voiles, vers un port inconnu. Pourquoi? Paris n'est pas une ville maritime. Elle n'a jamais que nous sachions concurrencé sur les eaux Marseille, Toulon, Le Havre ou Cherbourg. Voire. Dans le cœur de Paris, il y a une grosse artère: la Seine. Cette rivière est, quant à la largeur, l'équivalent de notre Saint-Maurice. Mais elle joue un rôle autrement important, elle réunit la Méditerranée à l'Océan. A cause de cela, Paris constitue le point de France où toutes les forces du pays peuvent être le plus facilement centralisées. Les Romains l'avaient compris dès le début de leur occupation. Ils fondèrent une compagnie de navigation à Lutèce, une île de la Seine. Et les nauages firent de cette île un port fluvial. Les comptoirs de l'île, il est vrai, ont été remplacés depuis par des édifices qui n'ont rien de mercantile. Mais les Parisiens n'ont pas voulu oublier que la fortune aborda sur les rives de leur ville dans les flancs d'une trirème.

La Seine divise Paris en 3 régions: la rive gauche, la rive droite et l'île de la Cité. Plus de 30 ponts relient la rive gauche à la rive droite. C'est le pont des Arts qui débouche sur l'Institut; le pont Solferino, Alma, Alexandre III, de la Concorde, Austerlitz, etc. Pas un de ces ouvrages n'est indifférent. Chacun a sa note artistique depuis les allégories du pont Alexandre III jusqu'aux grenadiers du pont de l'Alma. Je sais un touriste anglais qui demeurait des heures en recueillement devant les pièces d'architecture que Paris a jetées sur sa rivière.

Il y a à Paris comme ailleurs des rues droites et des impasses. Il y a à Paris les fameux boulevards. Vous n'en trouverez nulle part d'égaux. Imaginez d'immenses avenues, jalonnées de statues, de monuments, avec un peu partout des taches de verdure, du soleil, de l'air. Les boulevards ont des trottoirs aussi larges que les rues des Trois-Rivières. Ils convergent tous vers un point unique la place de l'Etoile. La place de l'Etoile constitue le noyau d'un astre qui irradie des chemins pour Paris. Or, comme c'est précisément à l'Etoile que se trouvent l'Arc de Triomphe et la tombe du Soldat Inconnu, tous les boulevards de Paris apparaissent des émanations de la gloire française.

A Paris, les constructions sont uniformes. Vous ne verrez pas là des gratte-ciel qui écrasent leurs voisins, des hôtels qui ont pour repoussoirs des bicoques. Les magasins, les maisons bourgeoises ont même hauteur, j'oserais dire mé-

me couleur. Encore que leur architecture se ressemble, toutes leurs façades montrent un souci d'art. Qui, une girlande, un bas-relief, la statue de quelque citoyen remarquable.

Sur ces ponts, dans ces rues, un peuple immense va et vient. Le tourisme à Paris est formidable. On évalue à un million le nombre d'étrangers qui chaque jour visitent la ville. Vous coudoyez des citoyens de toutes les parties du monde. Les hôtels regorgent d'Américains qui en prennent à leur aise avec la politesse et le savoir-vivre. Ils ont acquis ce droit en même temps que le monopole des champagne. Les fils de l'Union fréquentent partout sauf peut-être dans les églises. Paris, qui marche à la tête des villes pour tant de choses, n'occupe que le quatrième rang pour la population. Il vient immédiatement après New-York, Londres et Tokio avec près de quatre millions d'âmes.

Quoi de plus pittoresque que le spectacle de la rue à Paris? Il présente cent tableaux divers: taxicabs qui courent, volent, vous transportent aux confins de la ville pour cinquante sous; chauffeurs et cochers qui se traitent de haut en bas; camelots qui hurlent tous les journaux, de l'Action Française à l'Humanité; détachements de la Garde Républicaine, qu'on contemple toujours avec admiration parce qu'ils nous donnent des envies d'être braves; agents de la paix, élégants, polis, qui, avant comme après une information, vous saluent militairement; autobus, tramways qui ébranlent la terre sur son axe et dont le métro vous renvoie les vagissements; enfin, la cohue innombrable mais où vous distinguez toujours le Parisien authentique par son veston noir et pantalonn rayés.

Paris a résolu de façon très pratique les deux problèmes de son hygiène. Paris ne s'égoutte plus dans la Seine. Toute sa canalisation est dirigée vers les plaines de Gennevilliers et d'Achères. Ce qui naguère corrompait et polluait donne maintenant aux maraîchers de la Banlieue les engrais nécessaires à leurs jardins. L'eau de la Seine n'est pas plus potable pour cela. La ville utilise pour l'arrosage des rues, l'extinction des feux et l'alimentation des usines. Quand Paris a soif, il boit du vin ou une eau qu'un superbe aqueduc puisé dans la Dhuy, la Vanne, l'Avenir et le Lunain, etc.

Il serait trop long, écrit un économiste d'énumérer par le détail toutes les branches de l'activité économique de Paris, où se résument en ce qu'elles ont de meilleur les formes les plus diverses du commerce et de l'industrie de la France. Disons seulement que l'industrie parisienne est surtout une industrie de transformation incomparable par le fini et l'élégance du travail de luxe auquel elle s'adonne de préférence, qu'il s'agisse notamment d'habillement, d'orfèvrerie, de modes, de couture, de mille bibelots que l'on désigne sous le nom d'articles de Paris et qui vont porter dans le monde entier les modes et le goût français.

L'île de la Cité, l'antique Lutèce, groupe les principaux édifices religieux et administratifs. A côté de l'église Notre-Dame, c'est l'Hôtel de Ville, la Préfecture de police, l'Hôtel-Dieu, le Palais de Justice, la Sainte-Chapelle, etc. L'industrie et le commerce ont élu quartier dans le nord de la cité, dans le demi-cercle dont les grands boulevards forment la circonférence. Rue de la Paix, avenue de l'Opéra, les magasins fournissent de toilettes ravissantes et de bijoux merveilleux. L'aristocratie et le millionnaire parisien vivent à l'ouest de Paris, près de l'Arc de Triomphe, rue des Champs-Élysées, près du Trocadéro, à Passy, Auteuil; la population ouvrière, à Montmartre, Ménilmontant et à Belleville.

Paris est-il religieux? Les Parisiens n'encombrent pas les églises. Ceci n'empêche qu'ils sont chrétiens. Ils passent le dimanche dans le calme et le repos. Les magasins, les boutiques ferment leurs portes un peu partout, la circulation est moins active, la rue tapage avec douceur. En affaires, les Parisiens sont honnêtes, respectueux de la propriété d'autrui, gardiens fidèles de la foi donnée. Mais il y a toujours un mais, ils paraissent boudier la religion. Ils sont tous baptisés, car en venant au monde, ils ne peuvent avoir de ressentiment contre l'Eglise; ils se font tous administrer, car en mourant, la rançonne, pour pas le servir. A Saint-Germain des Prés, j'ai assisté aux funérailles de Paul Sunday, athée notoire, critique dramatique du Temps et en plus frère d'un chanoine. J'ai également vu le cortège funèbre de Courteline. Au cours de sa carrière littéraire, d'ailleurs brillante, cet écrivain avait oublié le signe sous lequel il était né. Mais avant de mourir il s'était reconnu. Il avait pleuré, demandé des funérailles très simples. Le deuil était conduit par une petite sœur des pauvres.

Le Parisien religieux est héroïque

l'incrédule ne connaît point de mesures dans le mal. Ce qui me permettait de dire à un assimilationniste que rien n'était meilleur qu'un bon Français et rien de pire qu'un mauvais. Sunday et Courteline correspondent à la majorité des Parisiens. Tout de même, le dimanche, dans les églises de Paris, de nombreux fidèles y viennent faire leurs dévotions et s'approchent de la Sainte Table.

Le visage de Paris serait bien pâle, si j'en arrêtais immédiatement l'ébauche. Pour en avoir la vraie physionomie, la ressemblance, il faut évoquer les églises, les musées, les monuments, les cimetières, les jardins, les théâtres et les restaurants. Je n'entreprendrai pas cette tâche. J'en aurais pour deux jours. Qu'il me suffise d'ajouter quelques traits qui achèveront mon portrait et vous permettront de l'identifier quand vous irez en France. Si jamais la faim ou la soif vous harcèlent dans Paris, vous saurez où les calmer. Vous n'aurez que l'embarras du choix. Il y a des restaurants partout, dans tous les coins et des restaurants où la cuisine est excellente. Les chandails ont la liberté de s'attabler à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement, sur le trottoir, dans la rue. Tant pis pour le voirie ou le piéton. On ne dérange pas un Parisien qui dîne.

Autrefois, certains cafés de Paris avaient un caractère nettement politique ou littéraire. Le café d'écroque l'hébergeait la liberté telle que comprise par Gambetta. Le grand tribun y lançait des appels enflammés que l'écho en roulant se perdait jusque dans la rue. Victor Hugo mangeait et faisait cole au cabaret de la Mère Saget tandis que Murger, Alphonse Daudet, Monselet émettaient leur avis en cessant une croûte au café du Petit Rocher.

Aujourd'hui, les politiciens, les littérateurs prennent leur bien où ils le trouvent. Ils fréquentent indistinctement le restaurant Maître, la Brasserie Hans, le restaurant Paillard, le Cochon de Lait, le Café Napoléon, la Périgourine, etc. Donc la politique et les belles lettres n'ont plus comme conditions dans la cuisine parisienne. Si l'esprit y perd, l'estomac y gagne. Guillaume II l'avait certes vu quand, en 1914, il annonçait son intention de dîner à Paris dès le mois d'août. Les mois, les années ont passé et le Kaiser n'est pas venu. Il aura préféré scier du bois dans son domaine de Doorn. Les cafés chantants ont connu un meilleur destin que le Petit Rocher et la Mère Saget. Vous savez ce que l'on entend par cafés chantants. Ce sont des établissements hybrides qui tiennent le milieu entre le café concert et le petit théâtre. Ils pullulent à Montmartre.

Le premier café chantant fut fondé par Rodolphe de Salis. Il s'appela le Chat Noir. Il acquit vite une réputation mondiale tant à cause de son originalité que du talent de ses artistes. Le café chantant naquit d'un besoin. Paris adore le persiflage et la raillerie. Le café chantant lui en donne. Il torché à tout, à tout, à tout. La nuit, c'est la satire qui fait passer le dîner. Les chansonniers tiennent le Président de la République, les ministres, les membres de l'Institut et les acrobates de leurs petits noms. Durant les représentations, ils parlent au public, ils pellent quelques chandails, font mine de se méprendre sur leur identité, leur colent des vocables de finitifs. Et cela ne laisse pas d'être gai.

Les musées de Paris répondent à tous les goûts, toutes les curiosités. Aimez-vous la peinture? Vous irez au Louvre. Si c'est la sculpture, vous ferez une nouvelle pause au Louvre ou vous vous rendrez musée Luxembourg, musée Rodin. Mais quand vous voulez repasser ou apprendre votre histoire, n'hésitez pas à vous rendre musée des Invalides, Carnavalet, Cluny, de la Conciergerie ou Trésors de l'Eglise Notre-Dame.

Carnavalet est un ancien hôtel réparé au 17e siècle par Mansart. Il servit de résidence à des écrivains célèbres. Pierre Corneille y mourut et Mme de Sévigné y rédigea sa correspondance. Devenu un musée, Carnavalet réunit une infinité d'objets d'une haute valeur historique. J'en mentionne quelques-uns:

A. bibliothèque de Louis XVI au Temple; son verre à boire, son rasoir, son plat à barbe dans la même prison; l'acte d'accusation porté contre lui et la nappe de sa dernière communion;

B. éventail que portait Marie-Antoinette, lors de son arrivée en France; une de ses malles de voyage; bague renfermant des cheveux de la malheureuse reine et de la princesse de Lamballe;

C. cahier de devoir, jeu de loto de Louis XVII;

D. robes de Mme Royale au Temple; un de ses devoirs écrits lorsque encore prisonnière;

E. chaise à roulettes du conventionnel Conthon;

F. écriture et copie de Lafayette;

G. montre et pistolet du conventionnel Saint-Just;

H. cuillère et fourchette de Danton;

I. ouvrage de Saint Ignace ayant appartenu à Charlotte Corday;

J. chaise de Voltaire pendant sa maladie; son masque après sa mort;

K. herbier de Jean Jacques Rousseau; son encrier;

L. masque de Napoléon Ier après sa mort; celui de l'Anglais;

M. petit marteau du roi de Rome;

N. robes et chapeaux portés par Mme Georges Sand;

O. habit et lunettes de Béranger;

P. habit que portait Armand Carrel lorsqu'il fut tué en duel par Emile de Girardin;

Q. berceau du Prince Impérial;

R. des bonnets phrygiens, etc.

Le musée de Cluny, tout comme le musée Carnavalet, emprunte son nom à l'immeuble qu'il occupe. Partie de cet immeuble, appelée thermes, fut construite à l'époque romaine par l'empereur Julien; partie fut construite au 11e siècle par l'abbé Chalus. Plus tard, au 15e siècle, Jacques d'Amboise aménagea le tout en hôtel. Ce fut l'hôtel de Cluny.

Dans la partie la plus ancienne du musée l'on peut voir encore les restes de la salle de bains des empereurs romains; dans la partie la plus récente, une chapelle du moyen âge avec ses stalles, son confessionnal et sa lampe de sanctuaire.

Le musée de Cluny possède une remarquable collection de faïences, porcelaines, grès, émaux, verreries, sigillaires, hanaps et buires. Il possède encore des crucifix et ornements sacerdotaux en usage à toutes les époques, des spécimens de chaussures les plus diverses y compris des souliers portés par Napoléon Ier et l'impératrice Joséphine.

Le musée de Cluny, c'est une de ses particularités, expose aux visiteurs, d'antiques accessoires employés par les rabbins dans leurs synagogues.

Ainsi, vous voyez dans la salle l'étrange des rouleaux de saintes écritures, des mains indicatrices pour lecteur, des couteaux et linges de circoncision, etc.

Le conservateur du musée de Cluny est M. Edmond Harancourt, auteur du poème bien connu: Partir c'est mourir un peu.

La Conciergerie est une d'ancienne du Palais de Justice. Elle a servi et sert encore de prison. Ce n'est pas un lieu dégoûtant, je vous prie de le croire.

Pendant la Révolution, la Conciergerie était le vestibule de l'échafaud. Le malheureux qui en franchissait le seuil, se posait tout espoir, car il devait mourir. Aujourd'hui, il n'en va pas de même, à preuve que les meurs s'adoucissent. L'hôte de la maison infâme est un prisonnier de droit commun qui attend son procès. Le jugement lui apporte bien souvent la liberté et l'honneur.

La Conciergerie a reçu des personnalités illustres: Marie-Antoinette, Mme Elisabeth, Mme Roland, les Girondins, Malesherbes, avocat de Louis XVI, Danton. Après eux, le maréchal Ney, les quatre sergents de La Rochelle, le prince Louis Bonaparte, le duc d'Orléans et Clémenceau.

Le temps n'a guère altéré la Conciergerie. Elle garde dans son intérieur: le cachot de Marie-Antoinette, l'escalier qu'elle montait pour comparaître devant ses juges.

Les bourreaux de la reine avaient eu recours à un truc de menuiserie pour l'humilier. Ils avaient abaissé le cadre de sa porte. En sorte que, chaque fois que sortait leur prisonnière, elle sautait en s'inclinant.

On conserve encore, dans l'annexe du Palais de Justice, la porte qui vit sortir les massacrés de septembre, la salle où eut lieu le dernier banquet des Girondins.

La Conciergerie, à dire vrai, n'a pas de musée. Elle détient comme partie de son mobilier: le pot à lait de Marie-Antoinette, sa serviette, sa chaise, le crucifix qu'elle avait devant elle. Enfin, elle possède un article étranger à son mobilier celui-là mais digne d'en être; elle possède un instrument en fer, de forme oblongue, un peu rouillé, toujours aiguisé, un instrument qu'on ne peut regarder sans frémir, j'ai nommé le couperet de la guillotine de 1793.

(A suivre)

Les sept merveilles du monde ancien

- 1—La pyramide d'Égypte.
- 2—Le phare d'Égypte.
- 3—Les jardins suspendus de Babylone.
- 4—Le Temple de Diane à Éphèse.
- 5—La statue de Jupiter par Phidias.
- 6—Le mausolée d'Halicarnasse.
- 7—La statue de Rhodé.

M. Chênevert prend sa retraite après 44 ans de service — M.J.-A. Tourville lui succède

M. D. Chênevert, qui depuis 44 ans représentait le Canada Pacifique à divers endroits de notre province, a pris sa retraite, laissant le poste qu'il occupait ici depuis 27 ans entre les mains de M. J.-A. Tourville. Ce dernier était son bras droit depuis vingt ans.

Cette décision de M. Chênevert marque une étape dans l'histoire de notre ville et de notre région, tout comme dans celle de la grande compagnie ferroviaire. Les progrès de celle-ci ont coïncidé avec le développement du Québec, quand ils n'en ont pas été la cause, ou du moins l'ont été indirectement. Et depuis 44 ans M. Chênevert s'est identifié, en quelque sorte, avec la vie de l'organisation du Pacifique.

Shawinigan, à cette époque, était un poste de 500 âmes à peu près. Mais Grand-Mère était déjà une petite ville, pour le temps, avec une population de 2,000. Le service ferroviaire se pratiquait par la station à La Tortue, où j'étais agent, bien avant d'être nommé aux Trois-Rivières. Les expéditions de pulpe étaient dirigées dans l'état du Michigan. La pulpe était amenée des moulins à la rive opposée par des wagons qui glissaient, au-dessus des chutes formidables, au moyen de câbles d'acier. Il y a 41 ans de cela et l'on exportait alors, jusqu'à 10 chars de pulpe par jour. Deux gros chantiers étaient exploités à proximité de la station.

M. Chênevert souligne ensuite qu'en 1906 se construisit la ligne St-Maurice Valley. Le Pacifique acquit bientôt le contrôle des intérêts privés, les industries se multiplièrent à Shawinigan Falls et la population y passa en peu de temps à 12,000, âmes.

Quand M. Chênevert arriva ici, il y trouva trois industries: le moulin à scie de M. Alex. Baptist, la Fonderie d'acier, aujourd'hui Canada Iron et la manufacture de chaussures Tebbutt Shoe. Il se rappelle que lors de ses études, au collège de Joliette, les rails de la ligne entre le village de Lanoraie et Joliette étaient en bois. Un souvenir intéressant: Joliette s'appelait alors l'industrie, mais comme elle avait été fondée par M. de Joliette, elle prit ensuite le nom de ce dernier.

En 1911, J.-A. Tourville devenait l'employé de M. Chênevert. Ses qualités lui valurent promptement la confiance de son patron dont il devint le bras droit. Depuis ce temps il s'est acquis, en plus, la sympathie des travailleurs avec qui les affaires le mettaient en contact. La nomination que M. Chênevert prépara, est bien méritée et sera bien vue de la population. M. Tourville fit ses études au séminaire de Sherbrooke; c'est un gendre de la classe d'affaires.

Le premier bureau du Pacifique Canadien en notre ville, nous rappelle M. Chênevert, était dans un endroit antique, à l'endroit actuel du Boulevard Turcotte. Il remplaçait Mlle M. Thériault qui avait dix-sept ans auparavant, ouvert le premier bureau. Le loyer mensuel était de \$8, ce que l'on ne payait alors comme un prix fort élevé. La conflagration de 1902 vint alors frapper en plein cœur la cité de Lavolette. Le bureau ne fut pas épargné pas plus d'ailleurs que la résidence de son occupant.

Mais M. Chênevert était vaillant, et il fut un des premiers à s'attaquer résolument à la tâche et à reconstruire, sur des débris encore fumants, le foyer que l'incendie avait détruit. Il érigea le bloc qu'il occupe présentement, sur la rue Lavolette. Pendant 2 ans, il tint à cet endroit les bureaux du Pacifique, puis un local plus spacieux et plus en rapport avec les besoins du temps fut loué, sur la rue Notre-Dame, à la place occupée de nos jours par la maison L. Beaubien. Il y a cinq ans, il fallut toutefois déménager de nouveau pour transporter les bureaux à leur site actuel, en face du bureau de poste.

La ville et le district ont progressé à pas de géants, nous dit M. Chênevert, depuis les premières années où j'entrai à l'emploi du Canadien Pacifique. Seule la rue Des Forges était pavée et encore avec de gros cailloux présentant une surface qui n'avait rien d'unie. Les autres rues étaient des boue-biers où s'enlisaient chevaux et piétons. Je recevais à tout instant des appels de secours des conducteurs faisant la livraison. Le Gap-de-la-Madeleine était inexistant, au point de vue popula-

(Le N.)

Les sept merveilles du Moyen-âge:

- 1—L'amphithéâtre de Rome.
- 2—Les grandes murailles de Chine.
- 3—Les catacombes d'Alexandrie.
- 4—Le Stonghe.
- 5—La tour penchée de Pise.
- 6—La tour de porcelaine de Nan-kin.
- 7—La mosquée de Ste-Sophie à Constantinople.



M. D. CHÈNEVERT



M. J.-A. TOURVILLE